

Hadj 2026

Le délai de soumission des offres techniques et financières prorogé au 14 octobre

P05

LE CARREFOUR
Le journal du citoyen 24ème année **D'ALGERIE**

N°7307 - LUNDI 13 OCTOBRE 2025 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Projet de loi de Finances 2026
Défense, Education
et Santé: 03 secteurs
stratégiques

P04

La COSOB publie son rapport 2024 **Transformation** **profonde du** **marché financier**



Lire en page 03

P07

ORAN

Knauf Algérie
Isolation, santé et performance
au rendez-vous de BATIWEST à Oran
Association juvénile d'échange touristique
Lancement de l'initiative:
«Les jeunes dans la promotion touristique»
Administration
Entre sécurité et excès de zèle



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...

Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41

Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefourdorane@yahoo.fr

Construction de bus et de véhicules utilitaires

Renforcer les investissements communs Algéro-Omanais

Le ministre de l'Industrie, M. Yahia Bachir, a reçu l'ambassadeur du Sultanat d'Oman en Algérie, M. Saif Bin Nasser Al-Badaai, accompagné du président exécutif de la société "Karwa Motors", M. Ibrahim Ali Al-Balushi, les deux parties ayant examiné les voies et moyens de renforcer les investissements communs dans le domaine de la construction des bus et des véhicules utilitaires, a indiqué un communiqué du ministère. La rencontre qui s'est tenue, samedi, en présence de cadres du ministère, a été consacrée à l'examen des perspectives de coopération industrielle algéro-omanaise, et des voies et moyens de renforcer les investissements communs

dans le domaine de la fabrication des bus et des véhicules utilitaires, tels que les camions de lutte contre les incendies et les véhicules lourds, dans le cadre de l'approche de partenariat gagnant-gagnant, précise le communiqué. Les deux parties ont salué la concrétisation de projets qui reflètent la vision commune et les orientations des dirigeants des deux pays, visant à renforcer la coopération économique et industrielle entre l'Algérie et le Sultanat d'Oman, ajoute le communiqué. Dans ce cadre, M. Bachir s'est félicité du projet de partenariat proposé, soulignant que l'Algérie tend à mettre en place un véritable investissement industriel...".



Parti des Travailleurs (PT)

Hanoune anime une rencontre du bureau de wilaya d'Alger

La Secrétaire générale (SG) du Parti des Travailleurs (PT), Louisa Hanoune, a animé samedi, une rencontre avec les militants et les membres du bureau de wilaya d'Alger du PT, au cours de laquelle elle a abordé plusieurs questions nationales et internationales. Dans une allocution prononcée à cette occasion, Mme Hanoune est revenue sur les développements de la situation dans la bande de Ghaza, notamment après l'entrée en vigueur du cessez-le-feu, qu'elle considère comme une "victoire pour les populations de Ghaza, qui ont fait face avec bravoure et courage, à la barbarie et à la machine de destruction de l'occupation sioniste". A cet égard, la SG du PT a salué la volonté et la détermination du peuple palestinien, qui a fait montre de "résistance face aux crimes et au génocide commis contre lui", ajoutant que "l'entité occupan-

te est désormais isolée sur la scène internationale". Sur le plan national, Mme Hanoune a évoqué la loi de finances, précisant que son parti "a entamé l'examen des dispositions prévues et communiquera sa position ultérieurement". S'agissant de la loi sur les partis politiques, elle a affirmé que sa formation "a déjà transmis ses observations sur le texte à la Commission concernée, en attendant son examen lors de la session parlementaire en cours". A noter que la rencontre s'est déroulée en présence de la militante du PT, Mme Zoubida Kherbache, qui a participé à la Flottille Soumoud pour Ghaza, où elle a partagé des pans de sa participation à cette initiative humanitaire, y compris la campagne d'arrestations dont ont fait l'objet les participants par les forces de l'armée d'occupation sioniste.

Pour booster le parti

Le RND œuvre à attirer de nouvelles compétences

Le secrétaire général (SG) du parti du Rassemblement national démocratique (RND), Moundir Bouden, a affirmé samedi à Jijel que son parti "œuvre à insuffler un nouveau souffle à ses structures en ouvrant ses portes aux compétences aptes à le booster et favoriser sa reconstruction". Dans son allocution au cours d'un meeting du parti dans la localité d'El Manazil devant la stèle commémorative du siège de la Wilaya II historique dans la commune de Boucif Ouled Askeur, M. Bouden a affirmé que "toute personne portant des idées sérieuses est la bienvenue et sa place est assurée", car le RND, a-t-il ajouté, "est un parti du peuple, sans pour autant oublier les anciens militants dont la place reste préservée". Il a également évoqué "la nécessité de mobiliser tous les militants et cadres du parti pour combattre les idées extrémistes ve-

nant de l'étranger et tentant de tirer l'Algérie vers l'arrière, en œuvrant à renforcer le niveau de conscience des jeunes par tous les moyens". Bouden a considéré que "le contenu de la nouvelle loi de finances 2026 est à saluer car de nature à soutenir le développement et les catégories démunies et à assurer une vie digne aux citoyens", estimant que "le développement, l'animation de la vie publique et une armée forte constituent ensemble un barrage insurmontable pour affronter les guerres hybrides, notamment les tentatives d'inonder l'Algérie par les drogues, les fake news et l'émigration clandestine". Le secrétaire général du RND a évoqué le processus de développement engagé à Jijel depuis l'arrivée du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, avec notamment la concrétisation de plusieurs projets économiques...



FMI - BM

Le gouverneur de la Banque d'Algérie prend part aux Assemblées annuelles

Le gouverneur de la Banque d'Algérie (BA), Salah Eddine Taleb, participe du 13 au 18 octobre en cours à Washington, aux Assemblées annuelles du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale (BM), a indiqué, dimanche, la BA dans un communiqué. Lors de ces assemblées, plusieurs sujets seront discutés portant notamment sur les perspectives économiques et les défis de la croissance dans un monde en pleine transition. A cette occasion, M. Taleb interviendra en sa qualité de représentant de circonscription de pays à la session plénière de l'IMFC (Comité Monétaire et Financier International) du FMI. Il participera également à la réunion des pays du MENAP (Moyen-Orient Afrique du Nord, Afghanistan et Pakistan) avec la Directrice générale du

Fonds monétaire international, Kristalina Georgieva, ainsi qu'à des rencontres dans le cadre du Caucus africain (African Consultation Group). L'agenda du gouverneur comprend des rencontres bilatérales avec notamment le directeur du département Moyen-Orient et Asie centrale au FMI ainsi qu'avec des responsables d'institutions financières internationales et des gouverneurs de banques centrales, souligne le communiqué. L'événement comprendra également des séminaires et des réunions entre les différents participants, ainsi que la publication mardi prochain, du rapport du FMI sur les perspectives économiques mondiales. Ces réunions s'inscrivent dans un contexte marqué par des tensions croissantes dans le domaine du commerce mondial

LE CARREFOUR
LE JOURNAL DU CITOYEN **D'ALGERIE**

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41
Président Directeur Général
Lazreug Mohamed

Directeur de la Publication
Abdellah BOUHALI

Directeur Technique
Benyoucef Mohamed

Conception PAO
Le Carrefour d'Algérie
Bureau de Mostaganem
Tél: 045 41 73 80
Impression Ouest
Société d'Impression de l'Ouest
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:
L'Entreprise Nationale de Communication,
d'Edition et de Publicité» Agence ANEP

01, Avenue Pasteur Alger.
Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42
Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45
02 05 13 77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siteweb: www.lecarrefourdalgerie.dz
E-mail: lecarrefourdan@yahoo.fr

Tous les manuscrits et les photos remis
au journal ne peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.

La COSOB publie son rapport 2024

Transformation profonde du marché financier

Par B.Kamel

Confiance retrouvée chez les investisseurs et une dynamisation tous azimuts du marché boursier en Algérie, deux indicateurs béants et deux signes précurseurs, clés de cette dynamisation financière du pays. En 2025, la transformation financière en Algérie a été profonde. Les causes sont multiples. Il y a la diversification économique à travers les exportations de produits hors hydrocarbures, la numérisation des opérations commerciales et la digitalisation du système monétaire et financier, une sécurisation et une modernisation renforcées des données, une meilleure gouvernance et enfin une lutte accrue contre l'évasion fiscale. Autant d'indicateurs qui ont mis en avant la stratégie financière nouvelle de l'Algérie afin de se prémunir contre les aléas boursiers ou financiers exogènes à l'économie nationale. Cette transformation du marché financier n'a pas été le fruit d'un simple hasard. Au contraire, elle a supporté des sacrifices et des efforts dans le domaine des révisions des législations fiscales et financières et des réformes profondes. 2024 reste une année marquée par une transcendance et une rupture significative avec les pratiques financières du passé. Les modifications apportées à la loi monétaire et bancaire N:23-09, l'ouverture du capital de banques publiques comme la BDL ou le CPA, les mesures de facilitation accordées aux investisseurs et aux entreprises qui aiment s'introduire en bourse dans le cadre de la Loi de Finances 2024 ainsi que la digitalisation des opérations d'exportation, de financement des projets et de dédouanement outre les avantages fiscaux octroyés aux détenteurs de valeurs immobilières et les start-up, ont été, pour beaucoup des gages d'une véritable dynamisation du marché boursier et financier en Algérie. La Commission d'organisation et de surveillance des opérations de bourse (COSOB) a publié, dimanche, son rapport annuel 2024, une année marquée par une

"transformation profonde" du marché financier algérien, portée par des réformes réglementaires majeures, une dynamique d'innovation technologique et une progression remarquable des indicateurs boursiers, a indiqué un communiqué de la Commission. Selon le président de la COSOB, Youcef Bouzenada, cité dans le communiqué, l'année 2024 a posé les fondations d'un marché solide et transparent, soulignant l'engagement de la Commission à "poursuivre en 2025 sa mission de modernisation et d'innovation au service du financement de l'économie nationale". Le marché financier a connu une évolution "sans précédent" en 2024, avec une hausse de la capitalisation boursière à 521 milliards de dinars (mds DA), contre 71 mds DA en 2023, selon le rapport annuel 2024 consacré à l'activité du marché des valeurs mobilières. Cette performance a été réalisée grâce à l'introduction en bourse du Crédit Populaire d'Algérie, première banque cotée, qui a levé 112 mds de DA auprès de plus de 42.000 investisseurs. La valeur transigée a enregistré, quant à elle, une hausse de plus de 440% atteignant 2,76 mds DA. Le volume des transactions a progressé de 35% pour s'établir à près de 1,3 million de titres échangés. Cette dynamique "illustre la confiance croissante des investisseurs et la vitalité retrouvée du marché", note la COSOB dans son communiqué. Sur le plan réglementaire, l'année dernière a vu l'adoption de deux textes structurants renforçant la solidité et la transparence du marché. Le règlement COSOB N:24-01 du 17 juillet 2024, relatif à la prévention et à la lutte contre le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme et la prolifération des armes de destruction massive, a consolidé le dispositif national de conformité aux standards internationaux. Le règlement COSOB N:24-02 du 23 octobre 2024, portant sur les Organismes de Placement Collectif à Capital Risque «OPCR», a, pour sa part, ouvert la voie à de nouveaux mécanismes de financement au profit des start-up,

des PME et des projets innovants, souligne la Commission. Ceci dit, cette fulgurante ascension de la bourse et des opérations financières est majoritairement due à une lutte implacable et accrue contre les fraudes fiscales et la non fiscalisation. Il y a aussi l'apport de l'outil technologique et de la digitalisation qui favorise la transparence et la crédibilité des transactions d'où le retour au grand galop des investisseurs notamment ceux détenteurs de valeurs immobilières ou de biens appropriés pour se constituer en bourse. "Ces avancées s'inscrivent dans la continuité du règlement général de la Bourse des valeurs COSOB N:23-04, adopté en 2023 qui a redéfini le fonctionnement du marché et élargi son accès aux entreprises de toutes tailles", rappelle-t-on de même source. L'année 2024 a également été celle de l'innovation et de la digitalisation avec l'institution du Guichet Unique du Marché Financier, regroupant l'ensemble des acteurs du marché et visant à simplifier les démarches des entreprises souhaitant accéder au marché boursier, en leur offrant un accompagnement intégré et personnalisé. Elle a également vu le lancement du Portail Electronique du Marché Financier qui permet le dépôt et le suivi en ligne des demandes d'agrément et d'introduction en bourse, marquant ainsi une étape importante dans la transformation numérique du marché financier algérien. Pour 2025, la COSOB prévoit la mise en œuvre opérationnelle du règlement sur les Organismes de placement collectif à capital-risque (OPCR), la consolidation du Guichet Unique comme principal point d'entrée pour les entreprises et le développement d'un plan d'incitation en faveur de la cotation en bourse, selon le même communiqué. La place boursière d'Alger compte actuellement 08 titres cotés: Alliance Assurances, Biopharm, El Aurassi, Sidal, le Crédit populaire d'Algérie (CPA), la Banque de développement local (BDL), la PME AOM Invest SPA (placements financiers) et la start-up Moustachir.

Point de Vue

Par A. Benabdellah
Jalildz62@gmail.com

Quand la justice va, tout va

"La justice n'est pas qu'une notion abstraite mais un besoin qui ne peut pas attendre demain."
Francisco Sionil José

Y a-t-il une justice en Algérie? Oui! Cette justice est-elle parfaite? Non! Y aurait-il donc des insuffisances? Et bien oui! Mais, devrions nous distinguer entre la justice judiciaire pratiquée au niveau des tribunaux et la justice sociale, pratiquée par les pouvoirs publics dans le partage égal, entre les citoyens de la République, des opportunités et de la rente publique? Il n'est pas facile de se faire une idée juste et objective sur cette question! Nous sommes tous, plus au moins, à court de jugement impartial envers notre société, envers le pouvoir en place, envers nos relations les uns-les autres. Certes, les pouvoirs publics essayent, à hue et à dia, d'instaurer une justice, plus au moins juste, façon d'apaiser les tensions et assurer la paix sociale. L'on devrait faire tout ce qui est dans nos possibilités afin que le citoyen soit convaincu de l'existence d'au moins d'un brin de justice. De l'autre côté, les citoyens sont éternellement insatisfaits que ce soit pour la justice judiciaire des tribunaux ou les parts qui leur reviennent de droits dans la distribution de la rente. Ainsi, la justice serait devenue une lutte permanente et un terrain de conflits, entre les différentes catégories sociales de la société, notamment entre gouvemants et gouvemés, entre riches et pauvres, entre différentes idéologies et croyances. Ceux qui tissent les lois, vont les confectionner à leurs avantages. Les laissés-pour-compte qui subissent passivement les lois, attendent ceux qui les font, qu'ils aient pitié d'eux, en leurs envoyant quelques miettes. Toutefois, quand le pouvoir de l'argent est maître des lieux, qu'il soit propre ou sale, il ne faudrait pas se laisser berner par la fausse idée de la justice. Enfin, le principe de la justice est trop abstrait, disons même, trop idéal pour que l'on réussisse à l'appliquer de façon juste chez la société de l'Homme, caractérisée par des vices humains tels que l'égoïsme, la cupidité, le culte de la possession, l'amour du pouvoir.. Un haut responsable, un fonctionnaire ou magistrat peut facilement fléchir devant une tentation de corruption. Le grand mal de la corruption serait le facteur numéro un, empêchant toute tentative d'instauration de la justice dans n'importe quelle société. C'est plutôt grâce à l'argent sale que des droits ont été bafoués et la justice a été piétinée. Et, heureusement que ce ne sont pas tous les magistrats qui sont corrompus et pas tous les fonctionnaires qui cèdent devant l'odeur magique de l'argent sale....

Pour lutter contre toutes les formes de crime grave

Lotfi Boudjemaa souligne la nécessité de redoubler d'efforts

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Lotfi Boudjemaa, a souligné, samedi à Alger, la nécessité d'intensifier les efforts pour faire face aux différentes formes de crime grave, en insistant sur le respect des droits de l'homme et la garantie des conditions d'un procès équitable. Intervenant à l'ouverture de la réunion périodique avec les présidents et procureurs généraux près les Cours de justice, le ministre a mis l'accent sur "la nécessité de poursuivre les efforts concrets pour mettre fin aux différentes formes de crime grave, notamment le crime organisé, en veillant à traiter les questions graves avec l'efficacité et l'opérationnalité requises", dans le cadre du "strict respect des droits de l'homme et d'un procès équitable". Boudjemaa a cité en

particulier les questions relatives aux "bandes de quartiers, au trafic de drogues, à la corruption et à l'accès aux avantages indus, au blanchiment d'argent, aux crimes de change, à la spéculation illicite, au squat de terres relevant du domaine de l'Etat, ainsi qu'aux agressions contre les citoyens et aux infractions au code de la route, entre autres crimes touchant l'intégrité des personnes, leurs biens et les ressources de la Nation". Il a rappelé, dans ce contexte, que le ministère de la Justice participait à plusieurs commissions et cellules nationales qui s'attellent à mettre en place des stratégies préventives contre les différents types de criminalité, à l'instar de la commission nationale de prévention contre les bandes de quartiers et la commission nationale de prévention et

de lutte contre la traite d'individus, outre le comité d'évaluation et de suivi relevant de l'Office national de prévention contre la drogue et la toxicomanie (ONLCDT). Concernant le processus de numérisation, le ministre a souligné l'importance stratégique de la transition numérique dans le domaine judiciaire, constituant un axe principal du programme du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune qui a fait de la numérisation "la voie idoine pour se libérer de la bureaucratie et renforcer la transparence". Le ministre a appelé, dans ce sens, à "l'exploitation totale, globale et optimale des systèmes informatiques et des applications disponibles dans le domaine judiciaire, à la promotion des services à distance et à l'accélération du rythme de transition vers la justice électronique", soulignant que ce processus constitue "un objectif stratégique exigeant une adhésion efficace de toutes les composantes du secteur judiciaire". Après avoir évoqué l'importance d'opérer "la complémentarité entre l'élément humain et la transition numérique", M. Boudjemaa a affirmé que "la ressource humaine qualifiée demeure la pierre angulaire de la réussite de toute réforme ou modernisation au sein du secteur". A ce titre, le ministre a appelé les présidents des juridictions à "un accompagnement positif, à un dialogue instructif et à une orientation constructive, à même d'assurer la valorisation des compétences humaines et d'encourager les capacités professionnelles au sein des différentes institutions de justice".

Pôle & Mic

Par B.Nadir

Khol'â: la vérité des chiffres

Depuis quelques semaines, les réseaux sociaux bruissent de chiffres alarmistes sur le khol'â, ce divorce initié par la femme moyennant compensation. Des voix s'élèvent notamment du camp islamiste, pour dénoncer ce qu'elles perçoivent comme une «bombe familiale». Mais le ministre de la Justice, Lotfi Boudjemaâ, a tenu à remettre les pendules à l'heure, chiffres à l'appui. Face à un député du mouvement El Binaa qui pointait du doigt «l'abus» du khol'â par les femmes, le garde des Sceaux a sorti l'arme la plus tranchante qui soit : les statistiques officielles. Selon une étude menée par le ministère de la Justice, le khol'â ne représente que 27 % des divorces enregistrés entre 2021 et le premier semestre 2025. Loin d'être la première cause. La palme revient à la répudiation, décidée unilatéralement par les hommes, qui pèse 42% des cas sur la même période. «La justice n'intervient qu'en dernier recours», a rappelé le ministre. Avant chaque divorce, le juge tente une médiation. Mais lorsque la réconciliation échoue, la loi et la Charia tranchent: la femme peut recourir au khol'â. Ce rappel à la réalité intervient alors que le pays fait face à une vague de divorces sans précédent. Selon l'Office national des statistiques, 240 cas sont enregistrés chaque jour en 2024, soit plus de 87.000 divorces par an, contre environ 68.000 en 2019. Le taux de séparation, passé de 20,9 % en 2019 à 33,5 % en 2023, fait frémir: un mariage sur trois se brise aujourd'hui en Algérie. Le Centre d'information et de documentation sur les droits de l'enfant et de la femme tire la sonnette d'alarme. Dans son rapport 2025, il évoque une mutation profonde : urbanisation rapide, recul du modèle familial élargi, femmes plus instruites et plus autonomes. L'émancipation économique féminine change la donne: «Un divorce n'est plus un drame financier», note le rapport. Pour Lotfi Boudjemaâ, il serait vain de diaboliser le khol'â. Le vrai défi, dit-il, réside dans la prévention. Sensibiliser, éduquer, accompagner les jeunes couples avant qu'ils ne franchissent la porte du tribunal. Car, au-delà des chiffres, se joue ici le pouls d'une société en pleine mutation, tiraillée entre tradition et modernité. Et pendant que les chiffres défilent, implacables – plus de 70.000 divorces par an, trois mariages sur quatre rompus dans les trois premières années – la société algérienne, elle, cherche encore l'équilibre entre le droit d'aimer, de partir... et celui de reconstruire.

Du 25 au 27 octobre au Palais des expositions 9ème Salon international de la RAVADE

La 9ème édition du Salon international de la récupération et de la valorisation des déchets "REVADE" se tiendra du 25 au 27 octobre courant au Palais des expositions (Pins maritimes-Alger), a indiqué, mercredi, un communiqué de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI), organisatrice de la manifestation, en collaboration avec l'Agence nationale des déchets (AND). Placée sous le slogan "investir dans le domaine des déchets : une vision africaine", cette nouvelle édition vient "réaffirmer l'engagement de la CACI à soutenir l'économie circulaire et à renforcer la coopération africaine en matière de gestion environnementale", précise le communiqué. Cette édition, dont le Kenya sera l'invité d'honneur, verra la participation d'entreprises économiques et d'instances gouvernementales, ainsi que d'acteurs des domaines de l'innovation environnementale et de l'investissement en économie verte, venus d'Algérie et de plusieurs pays africains. Elle sera ponctuée par plusieurs conférences animées par des experts en économie et en environnement, outre l'exposition d'innovations technologiques en matière de recyclage et de récupération, faisant d'elle "une plateforme privilégiée de dialogue et de coopération environnementale et économique", lit-on dans le communiqué.

Projet de loi de Finances 2026 Défense, Education et Santé: 03 secteurs stratégiques

Par Nadira FOUDAD

Le projet de loi de Finances pour 2026 vient à la rescousse des catégories vulnérables grâce aux transferts sociaux, allocation chômage et disponibilité de logement décent. L'accent est mis sur 03 secteurs stratégiques que sont la Défense, l'Education et la Santé. Parmi les priorités des pouvoirs publics, après l'adoption de ce projet de loi en Conseil des ministres, reste incontestablement l'accélération des projets, le soutien au filet social et le renforcement de certains secteurs. Selon les dispositions dudit projet de loi, les demandes budgétaires exprimées par les ministères et les institutions s'élèvent à 21.124 milliards de dinars en autorisations d'engagement (AE) et à 21.219 milliards en crédits de paiement (CP). Pour le PLF 2026, le Gouvernement table sur un PIB estimé à 41.878 et une croissance estimée à 4,1 %. Or, le secteur de la défense et celui du logement se taillent la part du lion en matière de budget,

soit un budget estimé à 933,72 milliards de dinars pour booster le logement. Il est prévu, dans ce sens, l'ajout de 300.000 logements type AADL et 10.000 logements sociaux locatifs dans ce projet de loi de 2026 qui sera soumis, inversement au niveau des deux Chambres parlementaires, dans cette session ordinaire ouverte officiellement le 12 septembre 2025. L'Algérie et à la faveur de ce projet de loi de Finances 2026 qui sera soumis incessamment devant la Chambre basse pour examen puis adoption, entérine un budget militaire, plafonnant les 25 milliards de dollars. Il s'agit du budget le plus élevé de son histoire. Cependant, l'Algérie maintient, pour la loi de Finances 2026, un budget toujours élevé pour la défense, près de 20%, environ 25 milliards de dollars, sur un budget national général estimé à près de 135 milliards. Il s'agit du budget du ministère de la Défense le plus élevé dans l'histoire de l'Algérie. En adoptant ce budget, l'Algérie confirme son «orientation défensive». Le projet de loi de Finances 2026 trace les con-

tours d'une politique résolument tournée vers le social selon ses dispositions, le soutien au filet social en prenant en compte le pouvoir d'achat des ménages algériens. Les programmes de logements, aides au financement et baisses d'intérêts, sont autant de mesures salutaires pour les Algériens. La priorité pour ce faire, est accordée au ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville qui se voit doter d'une manne financière plafonnant les 344,49 milliards de dinars en crédits d'engagement et 589,23 milliards de dinars en autorisations de paiement. Comparativement aux plafonds prévisionnels de la loi de Finances 2025, les demandes sont en hausse de 23,9% pour les autorisations d'engagement et de 18,2% pour les crédits de paiement. Le taux de couverture des demandes en AE s'élève à 80% et celui des CP à 83%. En effet, le PLF 2026 propose, au titre de l'exercice 2026, des crédits s'élevant à 16.861 milliards de dinars en AE et 17.636 milliards de dinars en crédits de paiement.

Holcim El Djazaïr Innovation, durabilité et performance

Par Nadira FOUDAD

Holcim El Djazaïr, avec 40 % de ces volumes destinés au continent africain et ce, grâce à la position géopolitique privilégiée de l'Algérie et aux opportunités offertes par la ZLECAf, peut se targuer d'être un vrai leader puisque cette entreprise place l'innovation, la durabilité et la performance au cœur de sa stratégie, dans une dynamique de croissance responsable et durable, au service du rayonnement industriel de l'Algérie. Holcim El-Djazaïr a réalisé récemment au port de Annaba, deux opérations d'exportation simultanées d'envergure: 45.000 tonnes de produits finis à destination des États-Unis d'Amérique qui est considéré comme l'un des marchés les plus exigeants au monde et 45.000 tonnes de clinker exportées vers la Mauritanie, notre marché naturel en Afrique. Une délégation locale du Groupe Holcim s'est rendue sur place pour superviser ces deux opérations, en étroite collaboration avec les équipes du port de Annaba d'Algérie, témoignant ainsi de la synergie et de la coordination exemplaires entre les différents acteurs impliqués dans la réussite de ces exportations. Ces exportations illustrent les progrès significatifs accomplis par le Groupe grâce aux mesures mises en place par les pouvoirs publics pour soutenir les exportations, conformément aux orientations du Président Tebboune, rappelées récemment lors du Salon IATF 2025. Ces efforts se traduisent notamment par la priorité des opérations d'exportation, la mise en œuvre d'un dispositif logistique opérationnel 24h/24 ainsi que par la disponibilité des produits, avant l'arrivée des navires, garantissant ainsi une meilleure fluidité des opérations, une efficacité logistique renforcée et une compétitivité accrue sur les marchés internationaux. Toutefois et selon cet-



te entreprise et avec un objectif ambitieux de 3,4 millions de tonnes exportées en 2025, soit plus de 30 % du volume national total pour le ciment et le clinker, Holcim El-Djazaïr confirme sa position de leader du secteur. Lors de cette rencontre, Holcim El-Djazaïr a également présenté au ministre sa stratégie et l'évolution des marchés internationaux et régionaux, tant sur le plan opérationnel que qualitatif. Sur le plan opérationnel, et compte tenu de la faible valeur unitaire du produit ainsi que de l'impact du coût logistique, les acteurs du marché international tendent désormais à affréter des navires de plus grande capacité et à accélérer les cadences de chargement afin de réaliser des économies d'échelle. Pour répondre à ces nouvelles exigences, le Groupe a engagé des investissements ciblés et structurants notamment l'acquisition d'un chargeur portuaire, le renouvellement de sa flotte routière, la construction de silos dédiés à l'exportation et le renforcement des infrastructures extra portuaires. Le Groupe oriente également sa stratégie vers une augmentation des exportations de produits finis à plus forte valeur ajoutée. En 2025, 1,2 million de tonnes de ciment sera exporté, contribuant ainsi à la création de va-

leur pour l'économie nationale. Sur le plan qualitatif, les marchés internationaux évoluent vers des produits à faible empreinte carbone, dans le cadre d'une tendance mondiale désormais incontournable. L'Union européenne a d'ailleurs instauré le Mécanisme d'Ajustement Carbone aux Frontières (MACF), introduisant une taxe carbone à l'importation pour les produits ne répondant pas aux standards environnementaux requis. Dans cette perspective, le Groupe conduit actuellement une étude stratégique approfondie afin d'anticiper les exigences du dispositif à l'horizon 2034, date prévue pour sa mise en œuvre complète. En l'absence d'une réduction significative des émissions de CO2, le prix du ciment pourrait être multiplié par trois, soulignant à la fois l'urgence d'agir et l'opportunité d'accélérer la transition vers un modèle bas carbone. L'entreprise reste, selon ses responsables, consciente de cet enjeu, Holcim El-Djazaïr ayant déjà initié, en partenariat avec la Division Laboratoires (ex-CRD) de Sonatrach, des réflexions sur les technologies de capture du carbone, considérées comme la seule voie durable pour préserver la compétitivité et la pérennité des exportations algériennes.

Entre blocages techniques et réseau parallèle

BLS: un système de rendez-vous verrouillé

Par N. Aymen

Des milliers d'Algériens, inscrits sur la plateforme BLS International, vivent une situation kafkaïenne. Ce qui devrait être un simple service de prise de rendez-vous pour visa, s'est transformé en un parcours semé d'obstacles et d'abus. Rendez-vous impossibles à obtenir: les créneaux disparaissent instantanément, laissant les demandeurs sans aucune alternative officielle. Données rejetées: à la connexion, le système affiche souvent que les informations fournies sont «incorrectes» ou «inexistantes», même lorsqu'elles correspondent parfaitement au passeport. Inscrip-

tion refusée: dans d'autres cas, un message indique que le numéro du passeport est déjà enregistré, empêchant toute nouvelle création de compte. Face à ces blocages, les demandeurs tentent de déposer des recours auprès de BLS mais les réclamations restent sans suite, aucun traitement concret n'est proposé. Auprès de l'ambassade d'Espagne à Alger: même constat, les recours ne débouchent sur aucune solution, laissant les citoyens dans l'impasse. Devant l'absence de solutions officielles, des intermédiaires proposent une échappatoire. Ils suggèrent aux victimes de modifier le dernier chiffre de leur numéro de passeport

pour contourner le blocage informatique. Cette «erreur volontaire» entraîne ensuite une amende de 4.000 DA facturée directement dans les centres BLS. Selon plusieurs témoignages, ce stratagème n'est possible qu'avec la connivence d'intermédiaires et de personnes influentes au sein du réseau de gestion des rendez-vous chez BLS, révélant ainsi l'existence d'un véritable marché parallèle organisé. En somme, la plateforme BLS en Algérie n'apparaît plus comme un outil transparent de gestion des visas, mais comme un système verrouillé, confisqué par des réseaux d'intermédiaires qui transforment la détresse des citoyens en source de profit.

Santé publique

Concours d'accès à la formation paramédicale au grade d'aide-soignant

Le concours sur titre d'accès à la formation paramédicale au grade d'aide-soignant de la santé publique, pour l'année 2025, a été organisé samedi, pourvu de 3.000 places pédagogiques au total au niveau national, a indiqué un communiqué du ministère la Santé. Ce concours s'inscrit dans le cadre de la stratégie du ministère de la Santé visant à "doter les établissements de santé avec les compétences paramédicales nécessaires, notamment dans le domaine des urgences médicochirurgicales", précise la même source. Selon le communiqué, ce concours est destiné aux candidats

ayant un niveau de 3ème année secondaire, toutes branches confondues, "en vue de leur permettre de bénéficier d'une formation spécialisée dans le domaine des urgences médicochirurgicales, une spécialité considérée comme l'une des plus vitales pour assurer une prise en charge optimale des malades et améliorer la qualité des prestations sanitaires à travers toutes les wilayas du pays". Le concours a connu "une participation massive" des candidats dont le nombre a dépassé les 266.000 inscrits au niveau national, tandis que "3.000 places pédagogiques ont été

consacrées pour cette formation, réparties sur toutes les wilayas du pays, en fonction des besoins en ressources humaines de chaque wilaya dans ce domaine vital", ajoute la même source. Cette opération s'inscrit également dans le cadre des efforts visant à "créer de nouveaux postes d'emploi et à résorber le chômage, en permettant aux jeunes de suivre des formations qualifiantes, à même de leur ouvrir des perspectives professionnelles dans le secteur de la santé publique, qui connaît une dynamique continue en matière de recrutement et d'encadrement", conclut le communiqué.

Prévention contre les maladies transmises par l'eau

Lancement d'un programme de formation au profit des travailleurs communaux

Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports a lancé un programme de formation sur la prévention et la lutte contre les maladies transmises par l'eau, au profit des travailleurs des structures communales, visant à renforcer leurs capacités en matière de préservation de la santé et de l'hygiène publiques, a indiqué samedi un communiqué du même ministère. Ce programme de formation intervient "en application des instructions du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, relatives au renforcement des capacités des travailleurs des structures communales en matière de préservation de la santé et de l'hygiène publiques, et des travailleurs des services techniques de l'Etat, afin de leur permettre de s'acquitter au mieux de leur mission". Ce programme intervient également "conformément aux recommandations de la Commission nationale de prévention et de lutte contre les maladies transmises par l'eau et à son plan d'action". Lancé le 5 octobre en cours dans les différentes wilayas du pays, ce programme vise, ajoute la même source, à "renforcer les capacités des travailleurs des structures communales en matière de préservation de la santé et de l'hygiène publiques, afin

de leur permettre de maîtriser les outils organisationnels et techniques de prévention et d'intervention, notamment en cas d'enregistrement de foyers épidémiques, et de mener à bien les missions qui leur sont assignées suite à la réorganisation du bureau communal d'hygiène, conformément au décret exécutif n° 20-368 du 8 décembre 2020". Cette session de formation comprend plusieurs thèmes, notamment "le cadre juridique relatif aux missions, à l'organisation et au fonctionnement des structures communales de santé et d'hygiène publiques", "les concepts

relatifs aux maladies transmises par l'eau et les aliments", "l'identification des sources de pollution de l'eau et la gestion des risques sanitaires", "les mécanismes de prévention et de réduction des maladies transmissibles, ainsi que "la coordination intersectorielle" et "la communication et la sensibilisation". Cette session fait suite au programme de formation lancé en février dernier à l'Ecole nationale des ingénieurs de la ville (ENIV) de Tlemcen, qui a permis de former 779 cadres de différentes spécialités représentant 589 communes du pays, selon le communiqué.

DGSN

Concours pour le recrutement d'agents de police

La Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) a annoncé ce dimanche, dans un communiqué, l'ouverture d'un concours pour le recrutement et la formation d'agents de police, hommes et femmes, par voie d'examen, au titre de l'année 2025. Selon la DGSN, les candidats doivent répondre aux conditions légales fixées par le statut particulier des fonctionnaires appartenant aux corps de la Sûreté nationale. Le communiqué précise qu'à titre exceptionnel, la limite d'âge pour participer au concours a été relevée à 27 ans au maximum à la date du déroulement du concours. À ce sujet, la même source indique qu'il est possible de télécharger et imprimer le formulaire de participation au concours, ainsi que de consulter toutes les conditions de recrutement, via le site web et les plateformes numériques de la Police algérienne. Par ailleurs, la DGSN informe les personnes souhaitant participer au concours que le dépôt des dossiers de candidature se fait au niveau des sièges des sûretés de daïras ou de wilayas, conclut le communiqué.

Tébessa

Saisie de 40 kg de kif traité

La Brigade de recherche et d'intervention (BRI) de la police judiciaire de la Sûreté de wilaya de Tébessa a procédé, au cours de la semaine écoulée, au démantèlement d'un réseau criminel organisé, composé de 03 individus, et à la saisie de 40 kg de kif traité, a indiqué samedi un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). «L'opération a été menée suite aux investigations lancées sur le terrain, sur la base d'informations signalant l'activité criminelle d'un trafiquant de drogue dans l'Est du pays, ayant abouti à l'arrestation du suspect à bord d'un véhicule de tourisme», précise la même source. La fouille minutieuse du véhicule a permis «la découverte d'une quantité de drogue estimée à 40 kg de kif traité, qui était soigneusement dissimulée dans le coffre arrière du véhicule», poursuit le communiqué. «Poursuivant l'enquête, sous le contrôle du parquet territorialement compétent, les éléments de la BRI ont identifié et arrêté 02 autres membres du réseau», ajoute la même source. Les suspects ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Tébessa, conclut le communiqué.

Accidents de la route

12 morts et 455 blessés en 48h

Douze personnes sont décédées et 455 autres ont été blessées dans plusieurs accidents de la route survenus en 48 heures à travers le territoire national. Le bilan le plus lourd de ces accidents a été enregistré à Médéa avec deux décès et huit blessés, suite à une collision entre deux véhicules légers, survenue sur la RN N 08, commune d'El Azizia, a indiqué, samedi, un bilan de la Protection civile. Par ailleurs, les éléments de la Protection civile de la wilaya de Sétif ont prodigué des soins de première urgence à trois personnes intoxiquées par le monoxyde de carbone émanant du chauffe-eau du domicile familial, dans la commune d'Ouled Saber, ajoute le communiqué. Les secours de la Protection civile sont intervenus, également, pour l'extinction de deux incendies urbains et divers dans les wilayas de Mila et M'Sila. Concernant la lutte contre les feux de forêt et de récolte, les unités de la Protection civile ont procédé à l'extinction de 40 incendies, à travers plusieurs wilayas du pays.

Hadj 2026

Le délai de soumission des offres techniques et financières prorogé au 14 octobre

L'Office national du pèlerinage et de la omra (ONPO) a annoncé, samedi dans un communiqué, la prorogation, jusqu'au 14 octobre en cours, du délai de soumission des offres techniques et financières pour les entreprises et établissements habilités à offrir des services aux pèlerins algériens. En prévision de la saison du hadj 1447H/2026, "il a été décidé de proroger, jusqu'au 14 octobre en cours à midi, le délai de soumission des offres techniques et financières pour les entreprises et établissements habilités à offrir des services aux pèlerins algériens, conformément aux cahiers des charges y afférents", précise le communiqué. Ces services concernent "l'hébergement des pèlerins à La Mecque et à Médine, la restauration, la prise en charge des pèlerins sur leur lieu d'hébergement, le transport (circuit complet), le transfert des bagages, le suivi médical des pèlerins et la location du local du Bureau des affaires des pèlerins algériens à Médine", ajoute la même source. Pour soumissionner, "les concernés peuvent déposer leurs offres auprès du consulat général d'Algérie à Djeddah", selon le communiqué, qui rappelle que "les conditions et spécifications techniques et réglementaires mentionnées dans la précédente annonce demeurent en vigueur sans aucune modification". L'ONPO précise, par ailleurs, que "les parties intéressées peuvent consulter et télécharger les cahiers des charges via son site web officiel www.onpo.dz ou sa page officielle sur Facebook <https://www.facebook.com/dzonpo>".

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme
et de la Ville

DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
De la Wilaya de Tlemcen

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCES DE
CAPACITES MINIMALES DEP/01/2024
NIF DEP : 413024000013031

La direction des équipements publics de la wilaya de Tlemcen lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales en vue de la réalisation suivants :

OBJET : REHABILITATION ET MISE A NIVEAU ET AMENAGEMENT DE RESIDENCE
BAKHTI ABDELMADJD

LOT N° 11: AEP + RESEAU INCENDIE.

Les soumissionnaires qualifiés ; intéressés par le présent avis et qui répondent aux Conditions d'Eligibilité citées ci-dessous, peuvent retirer le cahier des charges auprès de : LA DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS SIS A HAI DAHLIA -EL KIFFANE- TLEMCEM.

Conditions d'éligibilité :

Conformément à la loi relative au marché public N°23-12 du 05/08/2023 et l'article 44 du Décret présidentiel n° 15-247 du 2 Dhou El Hidja 1436 correspondant au 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, il s'agit d'un avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales

Pour que leurs offres soient admises les candidats et soumissionnaires doivent apporter la preuve qu'ils répondent aux conditions d'éligibilité suivantes:

LOT N° 11 : AEP + RESEAU INCENDIE

Avoir un certificat de qualification et classification Catégorie III (TROIS) et plus en bâtiment activité principale, toutes les offres présentées seront accompagnées obligatoirement une attestations de bonne exécution délivrée par un service public et un chiffre d'affaire ≥ 2 M.DA (le chiffre d'affaire est la moyenne des trois dernières années (2021-2022-2023) délivré par le service des impôts ou les bilans.

- LE SOUMISSIONNAIRE PEUT SOUMISSONNER POUR UN OU PLUSIEURS LOTS ET ETRE RETENU POUR PLUSIEUR LOTS.

N.B : - Toute offre qui ne répond pas à la condition d'éligibilité sera rejetée.

Les offres du soumissionnaire doivent comporter ce qui suit :

A / Le dossier de candidature comprend :

1. Une déclaration de candidature dûment remplie et signée par le soumissionnaire
2. Une déclaration de probité dûment remplie et signée par le soumissionnaire
3. Pour les sociétés, une copie des statuts + Attestation des comptes sociaux (certificat éliminatoire).
4. les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
5. Le Certificat de qualification et classification professionnelle selon les conditions d'éligibilité.
6. Capacités financières : moyens financiers justifiés par les bilans des trois dernières années (2021-2022-2023).
7. Capacités techniques: moyens humains et matériels (justifiés) et références professionnelles (attestations de bonne exécution délivrées par le maître d'ouvrage public.)
8. Pièce fiscale et para fiscale en cours de validité(NIF, CASNOS, CACOBATH, CNAS, Extrait de rôle avec la mention non inscrit au fichier national des fraudeurs, Registre de commerce, Casier Judiciaire, Domiciliation Bancaire).

B/L'Offre technique

- La déclaration à souscrire dûment remplie et signée par le soumissionnaire;
- Le présent cahier des charges dûment rempli et signé, portant à la dernière page, la mention manuscrite «lu et accepté» ;
- Planning des travaux avec délai de réalisation, signé et cacheté.
- Mémoire Technique Justificatif (le non renseignement et la non signature du mémoire technique justificatif implique le rejet de l'offre).

C/L'offre financière:

La lettre de soumission dûment remplie et signée par le soumissionnaire; (le non remplissement du montant de soumissions en chiffre et en lettre implique le rejet de l'offre)

- Le bordereau des prix unitaires (BPU) dûment rempli et signé par le soumissionnaire;
- Le détail quantitatif et estimatif (DQE) dûment rempli et signé par le soumissionnaire;
- Le soumissionnaire devra soigneusement examiner toutes les instructions, conditions, modèles, spécifications et plans (cas échéant) figurant au dossier d'appel d'offres.

Le soumissionnaire devra soigneusement examiner toutes les instructions, conditions, modèles, spécifications et plans (cas échéant) figurant au dossier d'appel d'offres.

Les offres doivent être déposées à : La Direction des Equipements Publics de la Wilaya de TLEMCEM ; sise HAI DALLIA- KIFFANE – TLEMCEM en trois plis séparés portant les mentions :

A/ Dossier de candidature
B/ Offre Technique
C/ Offre Financière

Les trois plis seront déposée dans une 4^{ème} enveloppe extérieure anonyme portant la mention :

« A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES »
Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimale N° 01/2024

OBJET : REHABILITATION ET MISE A NIVEAU ET AMENAGEMENT
DE RESIDENCE BAKHTI ABDELMADJD

LOT N° 11: AEP + RESEAU INCENDIE.

La date limite de dépôt des offres est fixée au plus tard Dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans la presse national ou le BOMOP.

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de 90 jours, à compter de la date limite de dépôt des offres plus la durée de préparation des offres.

Les plis seront déposés le jour de l'ouverture à 13.30h au plus tard, l'ouverture des plis se tiendra à 14 h00 au siège de la DEP TLEMCEM.

Les soumissionnaires sont cordialement invités d'y assister ou se faire représenter.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE SAIDA

DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DES CAPACITES MINIMALES

N°/2025

NIF : 422024000020299

La Direction des Équipements Publics de la Wilaya de Saida lance un Avis d'appel d'offres national ouvert pour :

AMENAGEMENT ET REHABILITATION DE L'ANCIEN HOPITAL DE SAIDA.

LOT: REALISATION DES RESEAUX DE DISTRIBUTION DES FLUIDES MEDICAUX

- Les entreprises ayant un agrément ministériel y afférent dont la validité est encore en cours
- Justifiant des références professionnelles des projets similaires ou de même importance, et intéressées par le présent avis d'appel d'offres peuvent retirer le cahier des charges auprès de la direction des équipements publics de la wilaya de Saida. Sise à la cité SALAM II SAIDA.

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière.

a)- La première enveloppe contenant le dossier de candidature et comprenant les pièces suivantes :

- La déclaration de candidature
 - La déclaration de probité
 - La liste des moyens humains et d'encadrement (quantitativement et qualitativement) appuyée de l'état des effectifs déclarés à la CNAS
 - La liste des moyens matériels, appuyée de toutes pièces justificatives (cartes grises, factures, et copie d'assurance etc....)
 - La liste des références professionnelles ; (dument justifiée par des attestations de bonne exécution délivrées par les maîtres d'ouvrages)
 - Une copie de l'agrément, requise pour les travaux objet de l'appel d'offres en cours de validite.
 - Statut de l'entreprise
 - Une copie des bilans fiscaux des trois derniers exercices, dûment visés par les services fiscaux ;
 - Une copie des mises à jour CNAS, (en cours de validité)
 - Le planning de réalisation prévisionnel du projet
- Les documents à fournir doivent être valides

b)- La deuxième enveloppe de l'offre technique:

Comprenant les pièces suivantes :

- Une déclaration à souscrire (dûment signée)
- Une mémoire technique justificatif
- Le présent cahier des charges portant à la dernière page la mention manuscrite « lu et accepté »

c)- La troisième enveloppe contenant l'offre financière comprenant les pièces suivantes :

- La lettre de soumission (dûment signée)
- Le bordereau des prix unitaires (dûment signé)
- Le devis quantitatif et estimatif (dûment signé)

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas les documents justifiant les informations contenus dans la déclaration de candidature sans exigé uniquement de l'attributaire du marché publics, qui

Doit les fournir dans un délai maximum de dix (10) jours à compter de la date de sa saisine, en toutes d'état de cause avant la publication de l'Avis d'Attribution provisoire du marché . Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention :

« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres

Appel d'offres N...../2025

• **AMENAGEMENT ET REHABILITATION DE L'ANCIEN HOPITAL DE SAIDA.**

LOT: REALISATION DES RESEAUX DE DISTRIBUTION DES FLUIDES MEDICAUX

Les soumissionnaires resteront engagées par leurs offres pendant trois (03) mois augmenté de la durée de préparation des offres. La date de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la durée de préparation des offres (21^{ème} jour) à 11h00.

IL est porté à la11 h15 à la Direction des Équipements Publics de la Wilaya de Saida et à laquelle elles sont cordialement invitées à y assister.

LE DIRECTEUR

Knauf Algérie

Isolation, santé et performance au rendez-vous de BATIWEST à Oran

Par Nadira FOUDAD

Knauf Algérie présente ses solutions au Salon BATIWEST 2025. L'entreprise annonce sa participation au Salon BATIWEST, prévu du 15 au 19 octobre 2025 au Centre des Conventions d'Oran. À travers cet événement majeur du secteur de la construction dans l'Ouest du pays, l'entreprise réaffirme son engagement à bâtir un habitat algérien plus durable, économe et confortable. Spécialiste des solutions de construction légère en plaques de plâtre et d'isolation, Knauf Algérie présentera une gamme complète de systèmes destinés au secteur résidentiel, tant pour les logements neufs que pour la rénovation. Les visiteurs pourront découvrir cinq solutions phares: la Cloison Standard, la Contre Cloison, la Cloison Hydrofuge ainsi que les systèmes exclusifs avec les plaques Guardex et Dekoboard. Ces innovations traduisent la volonté de l'entreprise d'allier performance énergétique, confort intérieur et production nationale responsable. Toutes les solutions présentées sont fabriquées localement par des équipes 100 % algériennes, reflet d'un ancrage industriel solide et d'un savoir-faire reconnu. Ce choix illustre la confiance de Knauf dans les compétences nationales et son ambition de contribuer activement au développement économique du pays. En optimisant l'isolation thermique et acoustique des bâtiments, ces systèmes permettent aux ménages algériens de réduire leurs dépenses d'énergie et, par conséquent, de diminuer leur facture énergétique. Dans un contexte où l'efficacité énergétique s'impose comme une priorité nationale, Knauf Algérie démontre qu'il est possible de concilier innovation, durabilité et proximité. La Cloison Hydrofuge, spécialement conçue pour les envi-



ronnements humides tels que les salles de bain ou les cuisines, illustre parfaitement cette approche globale du bien-être. En limitant la formation de moisissures, elle contribue à la préservation de la santé publique, en réduisant les risques d'allergies et de pathologies respiratoires. La Contre Cloison, idéale pour la rénovation du bâti ancien, permet d'intégrer une isolation performante sans réduire l'espace habitable. Ensemble, ces solutions offrent une réponse complète aux enjeux du confort, de la sécurité et de la durabilité dans l'habitat algérien. Consciente que la qualité d'un produit repose sur celle de sa mise en œuvre, Knauf Algérie place le transfert de savoir-faire au cœur de sa stratégie. L'entreprise veille à ce que ses solutions soient installées selon les standards internationaux, en déployant un large programme de formation et d'accompagnement technique à destination des professionnels du bâtiment. Elle soutient également l'entrepreneuriat, en favorisant l'émergence de jeunes professionnels et de start-up, grâce à des partenariats avec des universités, centres de formation et associations professionnelles. Chaque année, plus de 2.500 architectes et artisans sont formés dans les centres Knauf d'Oran, Sétif et Alger ainsi que via une caravane itinérante qui parcourt les 58 wilayas.

«Chez Knauf Algérie, nous croyons que l'avenir du bâtiment se construit avec les compétences et les ressources de notre pays. En alliant innovation, production locale et transfert de savoir-faire, nous contribuons à bâtir un habitat plus économe, plus sain et plus durable pour tous les Algériens», souligne El Hadi Iskander, Directeur Général de Knauf Algérie. À propos de Knauf: Fondé en 1932, Knauf est un groupe familial allemand, leader mondial dans les solutions à base de plâtre et d'isolation. Présent dans 90 pays avec plus de 300 usines, Knauf emploie 41.500 collaborateurs dans le monde. À Oran, Knauf exploite une usine moderne produisant plâtres, enduits, plaques de plâtre, profilés métalliques et autres matériaux. L'entreprise a investi dans les outils de production et la formation pour faire de l'usine de Fleurus un acteur majeur de la construction durable en Afrique. Knauf Algérie distribue ses produits sur tout le territoire national et exporte vers 17 pays africains. L'entreprise dispose également de trois centres de formation fixes et de trois unités mobiles dédiées à la formation des professionnels de la construction sur les dernières techniques de construction légère et d'isolation selon le communiqué qui nous a été transmis.

ONPPE

Caravane nationale pour la prise en charge de la santé mentale des enfants et des adolescents

La Déléguée nationale à la protection de l'enfance, Meriem Cherfi a supervisé, samedi à Oran, le lancement d'une caravane nationale consacrée à la prise en charge de la santé mentale des enfants et des adolescents. Dans une déclaration à la presse, en marge de cette opération initiée par l'Organe national de protection et de promotion de l'enfance (ONPPE) et lancée depuis la polyclinique de Bir El-Djir, en présence du wali d'Oran, Samir Chibani, Mme Cherfi a souligné que cette initiative s'inscrit dans le cadre des efforts de l'Etat en matière de protection et de promotion de l'enfance, notamment dans le domaine de la santé mentale. Elle vise à renforcer la coordination entre les spécialistes du secteur et à favoriser l'échange des meilleures pratiques de prise en charge de cette catégorie de la population. "Cette caravane représente "la concrétisation d'un des droits fondamentaux de l'enfant,

à savoir le droit à la santé", a-t-elle ajouté. Mme Cherfi a dans la foulée indiqué qu'une délégation de médecins spécialisés dans la santé de l'enfant et de l'adolescent – membres du comité thématique de la santé mentale relevant de l'ONPPE – l'accompagne lors de cette visite, qui comprend des consultations destinées aux enfants présentant des troubles tels que l'autisme et certaines déficiences mentales. Elle a affirmé que la visite a également pour objectif de "renforcer la coordination entre les médecins d'Oran et ceux d'autres wilayas, et d'évaluer la situation de la prise en charge de la santé mentale des enfants", saluant les efforts des équipes locales œuvrant au sein d'une unité spécialisée dans la santé mentale de l'enfant, regroupant diverses disciplines médicales, psychologiques et sociales. La Déléguée nationale à la protection de l'enfance a ajouté que cette visite "s'inscrit dans le cadre d'une série de visi-

tes de terrain à travers l'ensemble des wilayas du pays, visant à dresser un état des lieux de la situation de l'enfance et à finaliser le Plan national d'action pour l'enfance 2025-2030, qui touche à sa fin, et fondé sur les données recueillies sur le terrain". Elle a rappelé que l'Organe national de protection et de promotion de l'enfance adresse chaque année un rapport au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, sur la situation de l'enfance en Algérie. A l'occasion de la Journée internationale de la fille, célébrée annuellement le 11 octobre, la Déléguée nationale à la protection de l'enfance a adressé un message de félicitations à toutes les filles d'Algérie, soulignant que "l'Etat algérien œuvre constamment selon le principe de non-discrimination, et que les filles comme les garçons sont des partenaires égaux au service de la nation et de l'intérêt supérieur de l'enfance".

Administration

Entre sécurité et excès de zèle

On parle souvent de modernisation, de réformes structurelles ...mais rarement d'humanisation. Or, la vraie réforme commence là: dans le regard porté sur l'autre. Une administration, une justice, une santé publique n'ont de sens que si elles placent l'humain au centre. Humaniser nos institutions, ce n'est pas faiblir: c'est redonner confiance, dignité et respect. Dans certaines administrations, le rôle des agents de sécurité semble mal compris, au détriment de l'image du service public. Dans plusieurs institutions locales, les citoyens constatent une dérive préoccupante; des agents de sécurité qui outrepassent leurs fonctions, s'improvisant contrôleurs ou responsables de l'accueil. Postés à l'entrée, certains se comportent plus en videurs qu'en gardiens du calme et de l'ordre. Or, il faut le rappeler, la mission principale d'un agent de sécurité est d'assurer la sécurité et d'assurer la protection des personnes, des biens et des locaux, non pas d'orienter, d'interroger ou de filtrer arbitrairement les usagers. Cette confusion des rôles crée souvent des tensions inutiles et ternit l'image de l'administration. De nombreux citoyens estiment qu'il serait plus pertinent de confier l'accueil à des agents administratifs qualifiés ou à des personnels formés à la communication, capables d'informer et d'orienter avec courtoisie. Le respect du citoyen et la qualité du service passent aussi par un bon partage des responsabilités entre sécurité et accueil. Redéfinir le rôle de chacun au sein de l'administration, c'est améliorer la relation entre l'Etat et les citoyens. Car l'accueil des administrés n'est pas qu'une formalité: c'est le premier reflet du respect, de la considération et du sérieux d'une institution au service du peuple. La sécurité doit rester une présence rassurante, non intimidante. C'est à cette condition que nos institutions pourront regagner le respect et la confiance du public.

Youssef Chaïbi

Association juvénile d'échange touristique

Lancement de l'initiative «Les jeunes dans la promotion touristique»

L'Association juvénile d'échange touristique a lancé, récemment, une initiative intitulée «Les jeunes dans la promotion touristique», visant à sensibiliser les enfants à la culture touristique, à la guidance touristique et à la préservation du patrimoine culturel national, a indiqué, samedi, le président de l'association, Rachid Harkous. Dans ce cadre, environ 100 enfants affiliés à divers clubs sportifs ont bénéficié d'une formation, qui a débuté la semaine dernière, à l'occasion d'une visite touristique au site historique de Fort Santa Cruz (Hisn Ettabana), situé dans la commune de Mers El-Kebir, à l'Ouest d'Oran. Cette initiative a pour objectif, selon M. Harkous, d'inculquer aux enfants le goût de la découverte des sites historiques et archéologiques de la ville d'Oran, tout en leur enseignant les bases du métier de guide touristique. Elle vise également à leur faire prendre conscience de l'importance de valoriser les destinations touristiques algériennes, même s'ils n'en feront pas forcément leur métier plus tard. Ces sorties touristiques, organisées chaque vendredi et samedi, permettent aux enfants d'acquérir des connaissances variées sur l'histoire ancienne d'Oran, les fortifications et ouvrages défensifs, les styles architecturaux des monuments, les techniques de restauration utilisées et de les sensibiliser à la préservation du patrimoine, selon M. Harkous. Les enfants reçoivent également des informations sur les étapes clés de la guerre de libération nationale, précise la même source. Etant donné que ces visites mêlent éducation et divertissement, l'association organise également des activités ludiques telles que des jeux traditionnels typiques d'Oran, ainsi que des concours et des quiz culturels sur le patrimoine matériel et immatériel de la ville.

Dégradation inquiétante de l'hygiène à Saïda

L'environnement en danger

Malgré cette campagne de nettoyage, menée chaque samedi au niveau des quartiers de la ville, en vue de diffuser la culture de l'hygiène et de promouvoir l'action de proximité auprès des citoyens, cela est resté lettre morte. Mais comment les habitants sont-ils arrivés à accepter de vivre au milieu de la saleté ? Il est certain que le civisme a presque disparu. Les habitants des différents quartiers salissent eux-mêmes d'une façon éhontée leur environnement oubliant qu'ils sont les premières victimes de gestes que seuls peuvent justifier le laxisme et une incroyable paresse. Une virée à travers les quartiers de la Ville et vous constaterez de visu que la situation hygiénique est désolante. Saida n'a plus la baraka des Saints de la ville. Sa propreté n'est plus qu'une légende que les Saidis authentiques évoquent avec nostalgie. Ce terrible épiphénomène a pour cause qu'on le veuille ou pas la démission de l'autorité communale et les associations de quartiers. Tout le monde doit savoir que l'environnement n'est pas un événement que l'on célèbre chaque année pour qu'il soit mis dans les oubliettes aussitôt après. Il s'agit plutôt d'une culture qui doit incarner le civisme de tout citoyen pour son bien-être et celui de son entourage. C'est une tautologie de dire que la citoyenneté, ça se cultive. On ne naît pas citoyen, on apprend à l'être. Et dire que lors d'un concours pour la ville la plus propre de l'Afrique du Nord, Saïda avait supplanté Djerba de la Tunisie et Ifrène du Maroc. Qu'en est-il aujourd'hui? **OULD OGBAN**

Mascara

Nécessité de créer de nouveaux pôles urbains



L'importance de créer de nouveaux pôles urbains pour absorber les programmes de l'habitat dans la wilaya de Mascara a été mise en avant, mercredi, lors d'une conférence intitulée « Analyse de l'urbanisme et du patrimoine urbain de la wilaya de Mascara », organisée au chef-lieu de la wilaya. L'expert en urbanisme et enseignant à l'université de Mostaganeme, Kada Bensella, a souligné, dans son intervention, que la création de nouveaux pôles urbains dans la wilaya constitue une solution rapide et efficace au problème du manque de foncier destiné aux projets de l'habitat et aux équipements publics, en raison de la saturation des poches foncières identifiées par les plans directeurs d'aménagement et d'urbanisme (PDAU). Il a indiqué que les pôles urbains en cours de réalisation dans la wilaya reflètent la nouvelle vision de l'Etat, à savoir accompagner l'expansion démographique à travers une planification urbaine adaptée, tout en améliorant les conditions de l'habitat et ce, dans une logique de développement urbain durable et équilibré. L'expert a également expliqué que ces pôles permettent une meilleure organisation de l'expansion urbaine et sont essentiels pour répondre à la demande en logements, toutes formules confondues, ainsi qu'aux besoins des citoyens en services publics. Cette conférence a été organisée à l'initiative de la direction de l'Habitat, en collaboration avec l'université de Mostaganem, dans le cadre de la célébration de la Journée mondiale et arabe de l'Habitat, en présence d'enseignants-chercheurs en architecture, de bureaux d'études et de représentants d'entreprises de réalisation.

Université de Sidi Bel-Abbes

Première place nationale au classement mondial

Le directeur de l'université Djillali Liabès de Sidi Bel-Abbes, Pr. Bouziani Merah, a affirmé que le maintien de cet établissement à la première place nationale dans le classement mondial des universités "Times Higher Education World University Rankings", pour la troisième année consécutive est le "le résultat d'une vision stratégique claire, axée sur le développement de la recherche scientifique, l'amélioration de la qualité de l'enseignement et le renforcement de la gouvernance universitaire". Les universités de Sidi Bel-Abbes et d'El Oued se sont partagées la première place au niveau national dans ce classement, dans la catégorie des 1200 à 1500 établissements d'enseignement supérieur à l'échelle mondiale. Le même responsable a précisé, dans une déclaration à l'APS, que l'université de Sidi Bel-Abbes "a misé depuis plusieurs années sur l'investissement dans les infrastructures de recherche, la promotion des publications scientifiques dans des revues indexées ainsi que sur la valorisation des compétences à travers la formation continue et la création d'un environnement académique propice à l'innovation et à l'ouverture sur les milieux national et international". Il a



ajouté que l'université "accorde une importance particulière aux partenariats internationaux et aux jumelages avec des universités de renom", ce qui a contribué, à "améliorer les indicateurs de classement liés à l'ouverture internationale et au transfert de connaissances, en plus du développement des programmes de formation fondés sur des approches modernes répondant aux besoins du marché du travail et de l'innovation". Par ailleurs, le directeur de l'université de Sidi Bel-Abbes a souligné que le maintien à la première place nationale "ne constitue pas une finalité en soi, mais une motivation pour poursuivre les efforts afin d'atteindre

de meilleurs rangs aux niveaux continental et mondial", appelant à conjuguer les efforts pour consolider cette dynamique prometteuse au service de l'université et du système national d'enseignement supérieur dans son ensemble". Le classement "Times Higher Education World University Rankings" figure parmi les principaux indicateurs académiques mondiaux, évaluant la performance des universités selon plusieurs critères essentiels, notamment a qualité de l'enseignement, l'ampleur et l'impact de la recherche scientifique, les partenariats internationaux et le transfert des connaissances vers l'industrie et la société.

Initiative de l'Unité Nationale Algérienne

Quand la mémoire unit la nation: l'IUNA-DZ en visite à Tlemcen

Par Youcef C.

Ce vendredi 10 octobre 2025 restera gravé comme une date lumineuse dans le parcours de "l'Initiative de l'Unité Nationale Algérienne (IUNA-DZ). Sous la conduite du président, M.Mustafa Guedih, la délégation de l'Initiative a effectué une visite mémorielle spirituelle à Tlemcen, cité des saints, des savants et des héros. Ce déplacement, chargé de symboles, a illustré la volonté du mouvement de renforcer la cohésion nationale, tout en ravissant la mémoire collective et la dimension spirituelle de l'identité algérienne. La rencontre avec le représentant désigné de l'Initiative de Tlemcen a mar-

qué une nouvelle étape dans l'élargissement du réseau de l'IUNA-DZ à travers les 58 wilayas du pays, dans un esprit d'unité et d'appartenance nationale. Mais cette journée n'était pas seulement organisationnelle: elle fut avant tout une plongée dans l'histoire vivante de l'Algérie, un hommage vibrant à ceux qui ont façonné sa grandeur et préserver son âme. Dans une atmosphère empreinte de respect et d'émotion, la délégation s'est recueillie sur les tombeaux de plusieurs saints et ulémas parmi lesquels: Sidi Sulaiman Ben Abdellah, descendant du prophète QSSL et frère d'Idriss, fondateur de Fès, considéré comme le premier souverain musulman à fouler la terre de Tlemcen (alors appe-

lée Agadir au Xe siècle) ainsi que Sidi Ben Ali, Sidi Abdellah, Sidi Mansour, Sidi Djabeur et d'autres figures marquantes de la spiritualité et du savoir. La visite s'est également poursuivie vers le vieux fort, ancienne base du SAS durant la période coloniale, témoin du courage et de la résistance du peuple algérien. La délégation a ensuite observé un moment de recueillement devant la fosse commune des martyrs où la terre garde encore le souffle des sacrifices consentis pour la liberté. Enfin, le passage par la place El Batha, ancien lieu d'exécution des moudjahiddines, a rappelé à chacun que la mémoire du sang versé est le ciment de l'unité nationale.

Chlef

Rencontre consultative avec les acteurs de la société civile

L'Observatoire national de la société civile (ONSC) a organisé, samedi à Chlef, une rencontre consultative avec les acteurs de la société civile, avec la participation de plus de 300 associations et militants associatifs. Dans son allocution à l'occasion, la présidente de l'ONSC, Ibtissem Hamlaoui, a souligné l'importance du rôle de la société civile et de sa contribution au développement local ainsi qu'à la lutte contre les différents fléaux. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre d'une série de réunions initiées par l'Observatoire pour assurer une communication directe avec l'ensemble des acteurs de la société civile, a-t-elle ajouté, notant qu'elle constitue "un espace de dialogue, de proposition et de contri-

bution au développement du pays". Selon Mme Hamlaoui, l'ONSC accorde "une grande importance à toutes les composantes de la société civile, notamment aux acteurs de terrain et aux comités de quartier". Elle a annoncé, à ce titre, "le lancement prochain des assises de wilaya et nationales des comités de quartier, dans le cadre de la concertation avec les différents acteurs de la société civile". Présentant le bilan des activités de l'Observatoire durant ces derniers mois, elle a fait état de "44 visites et rencontres ayant réuni plus de 24.000 militants associatifs et 15.000 associations, ainsi que de la formation de 2400 associations à travers six (6) universités d'été". La responsable a, aussi, révélé la "restructura-

tion de l'ONSC à travers la création de délégations de wilayas comprenant un représentant de l'institution dans chaque wilaya, assisté par des représentants de la société civile issus de toutes les communes de la wilaya". Elle a, également, évoqué "les défis auxquels sont confrontés les acteurs de la société civile, notamment le renforcement de la sensibilisation au sein des différentes franges de la société, la consolidation de la cohésion sociale, la prévention contre le fléau de la drogue, ainsi que le soutien aux positions de l'Etat et la lutte contre la désinformation (Fake news)". A l'issue de la rencontre, les représentants de la société civile ont été invités à exposer leurs préoccupations.

Ghardaïa

Une récolte de plus de 32.900 QX d'olives attendue

La récolte d'olives s'annonce prometteuse à Ghardaïa avec plus de 32.900 quintaux attendus, un défi aux conditions climatiques difficiles. La wilaya de Ghardaïa s'attend à une récolte d'olives prometteuse pour la saison actuelle, avec des prévisions dépassant les 32.900 quintaux. Cette performance, en hausse de près de 4 % par rapport à l'année précédente, témoigne de la vitalité d'une filière qui a su s'adapter aux conditions climatiques exigeantes de la région. Malgré un été marqué par de fortes chaleurs et une faible pluviométrie, les rendements devraient atteindre en moyenne 26 quintaux par hectare. Selon les chiffres communiqués par la Direction des services agricoles (DSA), la

production totale est estimée à 32.916 quintaux, contre 31.694 pour la campagne passée. Cette récolte provient d'une superficie productive de 1.219 hectares, où sont cultivés près de 219.000 oliviers. La majorité de cette production, soit près de 24.000 quintaux, sera destinée à la consommation comme olives de table. Le reste, environ 8.944 quintaux, sera pressé pour produire près de 670 hectolitres d'huile d'olive vierge et biologique. Cette transformation sera assurée par trois huileries modernes implantées à Guerrara, Ghardaïa et Béné-Isguen. Cette performance s'inscrit dans une dynamique de croissance impressionnante. En l'espace de deux décennies, la surface consacrée à l'oléiculture dans la wi-

laya est passée de 118 hectares en 2004 à près de 1.920 hectares aujourd'hui. Ce succès s'explique par l'intérêt croissant des agriculteurs pour cette culture, mais aussi par l'adoption de techniques modernes d'irrigation et un meilleur suivi technique des exploitations. Si la filière est florissante, elle fait face au défi de la rareté de la main-d'œuvre, notamment pour la période de la cueillette, dans une région où l'agriculture repose principalement sur de petites exploitations familiales. Tournees vers l'avenir, la DSA et la Conservation des forêts collaborent pour continuer à étendre la culture de l'olivier, particulièrement dans le sud de la wilaya, une région qui présente un fort potentiel d'investissement.

Ministère des Travaux publics

Réunion pour débattre de l'état des projets en cours dans la wilaya de Djelfa

Une réunion s'est tenue, samedi au ministère des Travaux publics et des Infrastructures de base, pour débattre de l'état des projets du secteur en cours de réalisation dans la wilaya de Djelfa, indique un communiqué du ministère. Présidée par le Secrétaire général du ministère, Ali Boulouabach, cette réunion vient en préparation de la visite de terrain qu'effectuera le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaloui, dimanche et lundi, dans la wilaya de Djelfa, dans le cadre du suivi de l'état d'avancement des projets du secteur, à travers différentes wilayas du pays, notamment ceux inscrits au titre des programmes complémentaires de développement.

La réunion s'est tenue en présence des cadres centraux du ministère, des cadres de la Direction des travaux publics de la wilaya de Djelfa, des représentants des entreprises de réalisation publiques et privées, ainsi que des bureaux d'études chargés du suivi et du contrôle des projets, précise la même source. Après avoir passé en revue l'état des projets en cours de réalisation, les priorités d'intervention



pour lever les différents obstacles enregistrés sur le terrain, ont été débattues lors de cette réunion. Une commission d'inspection a été récemment dépêchée dans la wilaya, dans le cadre des démarches du ministère visant à relancer les projets accusant un retard et à prendre en charge les obstacles techniques et administratifs entravant leur exécution", et ce en concrétisation des instructions visant à assurer un suivi minutieux et global sur le terrain des différents projets au niveau national", selon le communi-

qué. Pour rappel, M. Djellaoui avait affirmé, lors de ses précédentes rencontres avec les cadres du secteur, "l'intérêt particulier qu'accorde le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, aux projets inscrits dans le cadre des projets complémentaires de développement, notamment ceux destinés aux wilayas de Djelfa et de Tissemsilt, au regard de leur rôle vital dans le soutien au développement économique et social et dans l'amélioration du cadre de vie des citoyens", conclut le communiqué.

Tomate industrielle

Une production de plus de 3,5 millions qx à Aïn Defla

Une production de plus de 3,5 millions de quintaux de tomate industrielle a été réalisée dans la wilaya d'Aïn Defla, durant la campagne agricole 2024-2025, a-t-on appris, mercredi, auprès de la Direction des services agricoles (DSA). Selon Houas Benyoucef, chef de service à la DSA, la filière de la tomate industrielle, en constante évolution ces dernières années, a atteint une production de 3.564 millions de quintaux, avec une moyenne de rendement de 900 quintaux à l'hectare. La wilaya, dotée d'importantes ressources agricoles, a enregistré, ces dernières années, une extension de la superficie consacrée à la culture de la tomate industrielle portée actuellement à près de 4000 hectares, a-t-il ajouté. Cette performance est notamment attribuée à la maîtrise de l'itinéraire technique



de la culture par les agriculteurs, à l'utilisation des techniques modernes d'irrigation et au soutien apporté par l'Etat aux opérateurs du secteur, a-t-il expliqué. La grande partie de la production est acheminée vers les

unités de transformation des wilayas voisines, notamment Blida, Chlef, Alger et Relizane, tout en contribuant à l'approvisionnement du marché national et local en la matière, a fait savoir M. Benyoucef.

Tébessa, El Oued et Khenchela

Sayoud préside une réunion de coordination avec les walis



Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, a présidé une réunion de coordination avec les walis des wilayas de Tébessa, El Oued et Khenchela, a indiqué mercredi un communiqué du ministère. Dans le cadre de la prise en charge des affaires locales, M. Sayoud a présidé, en présence de cadres centraux et de représentants de plusieurs secteurs ministériels, une réunion de coordination "avec les walis des wilayas de Tébessa, El Oued et Khenchela, consacrée à l'examen des préoccupations liées à la gouvernance locale et à la cadence du développement local, ainsi que les moyens de les traiter", a précisé la même source. A cette occasion, le ministre a insisté sur "l'importance d'un suivi rigoureux des problématiques soulevées et sur la nécessité d'une action commune aux niveaux central et local pour leur prise en charge au profit du citoyen". Il a, par ailleurs, annoncé "une nouvelle approche visant à encourager la coordination inter-wilayas, notamment entre les wilayas limitrophes, afin d'accélérer la cadence de réalisation des projets de développement local selon une démarche intégrée, soulignant, à ce propos, "le rôle qui incombe aux assemblées locales élues pour améliorer la communication de proximité et réagir rapidement pour répondre aux besoins du développement". Le ministre a aussi donné des instructions sur la nécessité d'être "en permanence à l'écoute des citoyens, ainsi que pour une participation active de la société civile, en vue d'assurer une prise en charge efficace des préoccupations liées au développement", lit-on dans le communiqué.

Annaba

Plus de 12.000 visiteurs au Salon International Agri Tech Expo

Plus de 12.000 visiteurs, dont des professionnels, des chercheurs et des étudiants, ont afflué à la troisième édition du Salon international de l'investissement et de la technologie agricole (Agri Tech Expo) d'Annaba, qui a été clôturé, jeudi soir à l'hôtel Sheraton, a-t-on appris des organisateurs. Cet événement économique qui a réuni plus de 120 exposants du pays et de l'étranger, a été également marqué par la tenue de plus de 70 rencontres d'affaires entre des entreprises nationales et étrangères. La commissaire du Salon, Houda Jaafari, a souligné que la troisième édition du Salon offrait une plateforme nationale et un espace pour relier la science, l'économie et l'innovation, notant que l'événement «confirme la volonté de l'Algérie d'adopter une agriculture intelligente et durable comme pilier pour atteindre la sécurité alimentaire nationale». De son côté, le président du Centre algérien de la prospective économique, de développement de l'investissements et de l'entrepreneuriat, Akram Zaidi, a déclaré à l'APS que cet événement «a été une réelle opportunité pour explorer les perspectives d'investissement agricole en Algérie», appelant à une plus grande coordination entre les secteurs public et privé pour développer les chaînes de production et intégrer la technologie moderne dans les différentes étapes de l'activité agricole. La troisième édition du salon a débouché sur un certain nombre de recommandations, notamment un appel à créer une plateforme numérique nationale pour les agriculteurs, à soutenir l'entrepreneuriat féminin et des jeunes, à développer l'industrie de transformation et à renforcer les partenariats africains et maghrébins dans le secteur agricole.

Bormadia

Une campagne de reboisement redonne vie au quartier 651 lots



Le quartier 651 lots de Bormadia, dans la commune de Relizane, chef-lieu de la wilaya, a connu en début de cette semaine une vaste opération de reboisement, initiée par les habitants du quartier et plusieurs associations locales, dans le but d'embellir l'environnement et de renforcer la conscience écologique au sein de la communauté. L'opération a mobilisé de nombreux bénévoles, jeunes et familles qui ont procédé à la plantation de jeunes arbres le long des trottoirs et dans les espaces verts du quartier, dans une ambiance conviviale et solidaire. Des associations environnementales actives ont également pris part à l'initiative en apportant un soutien logistique et technique. Les participants ont tenu à remercier le bienfaiteur qui a offert les plants utilisés lors de cette campagne, saluant un geste citoyen qui illustre l'esprit de solidarité et d'engagement collectif pour un cadre de vie plus sain et plus agréable. Les représentants des associations locales ont indiqué que cette opération ne sera pas la dernière, puisque d'autres actions similaires sont prévues dans les prochaines semaines afin d'étendre les zones vertes et faire du quartier 651 lots un modèle de propreté et de participation citoyenne. Cette campagne s'inscrit dans le cadre d'un mouvement national grandissant, visant à promouvoir les initiatives de reboisement et d'embellissement urbain, pour améliorer la qualité de vie et renforcer la culture écologique au sein des villes algériennes.

Le quartier 132 logements à Oued Djemaa étouffe sous les ordures Les habitants lancent un cri d'alarme

Les habitants du quartier 132 logements à Oued Djemaa tirent la sonnette d'alarme face à l'accumulation des ordures ménagères depuis plusieurs jours, une situation qui engendre de fortes odeurs nauséabondes et détériore gravement le cadre de vie dans cette zone résidentielle. Selon les témoignages recueillis sur place, les déchets s'entassent au cœur même du quartier, sans aucune intervention des services concernés, ce qui favorise la prolifération des insectes et des rongeurs. Les familles, particulièrement inquiètes pour la santé de leurs enfants, dénoncent une situation insoutenable et appellent les autorités locales à réagir sans délai. Les habitants interpellent directement le président de l'Assemblée populaire communale, l'invitant à envoyer en urgence les équipes de nettoyage et à instaurer un programme régulier de ramassage des ordures afin d'éviter la réapparition de tels désagréments. Pour beaucoup, cet état de fait reflète un manque de rigueur et de suivi dans la gestion du service public de propreté, alors même que la préservation de l'hygiène urbaine demeure un élément essentiel du bien-être et de la santé publique.

Personnes âgées et personnes aux besoins spécifiques

Une caravane de solidarité sillonne les zones isolées

Dans un élan de solidarité et d'humanisme, le Secrétaire général de la wilaya de Relizane, Dâa Larbi, a donné, au nom du wali, le coup d'envoi d'une caravane de solidarité destinée aux personnes âgées et aux citoyens aux besoins spécifiques vivant dans les zones rurales et enclavées de la wilaya. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la Journée mondiale des personnes âgées, célébrée chaque 1er octobre. Lancée depuis le siège de la Maison des personnes âgées, cette opération vient en application des orientations de la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Con-

dition de la femme, Mme Djamilia Mostefa Cherif, visant à soutenir les catégories vulnérables et à améliorer leurs conditions de vie. Plus de 240 bénéficiaires ont reçu des dons divers comprenant des matelas, couvertures, produits d'hygiène, équipements médicaux, chaises roulantes et aides à la mobilité, dans le but d'améliorer leur confort et leur autonomie. Dans une déclaration à la presse, le Secrétaire général a souligné que cette action reflète la volonté des pouvoirs publics de renforcer les valeurs de solidarité et de cohésion sociale, tout en rappelant que la prise en charge des personnes âgées et des person-

nes handicapées est une responsabilité collective et un devoir moral incarnant les valeurs humaines du peuple algérien. De son côté, le directeur de l'action sociale et de la solidarité (DASS) de la wilaya a précisé que cette caravane vise à apporter une aide matérielle et morale aux habitants des zones reculées, contribuant ainsi à la promotion de la culture de la solidarité et du vivre-ensemble. L'événement s'est conclu par un appel à toutes les associations locales et aux acteurs de la société civile à poursuivre et multiplier ce type d'initiatives caritatives, porteuses d'un message fort de fraternité et d'humanité.

Coup d'envoi officiel de la campagne labours-semailles 2025/2026

La wilaya de Relizane a donné le coup d'envoi officiel de la campagne labours-semailles 2025/2026, lors d'une cérémonie tenue à la Station expérimentale de l'Institut National Algérien de la Recherche Agronomique (INRAA) d'El Hmadena. L'événement, présidé par le Secrétaire général de la wilaya, représentant le wali, s'est inscrit dans le cadre de la 32ème Journée nationale de la vulgarisation agricole, organisée cette année, sous le thème ambitieux: «Pour une agriculture intelligente, prometteuse et durable». Cette rencontre, initiée par la Direc-

tion des Services Agricoles (DSA) de la wilaya, en collaboration avec la Chambre d'Agriculture, l'INRAA et la Fédération nationale des agriculteurs algériens, a réuni un large éventail d'acteurs du secteur : responsables locaux et sécuritaires, représentants d'organismes agricoles, coopératives, assurances et associations de producteurs. Au cours de la cérémonie, le Secrétaire général a assisté à une présentation sur la situation actuelle de l'agriculture dans la région et les perspectives de modernisation du secteur à travers l'introduction des technologies intelligentes. Il a ensui-

te procédé à l'inauguration d'une exposition mettant en valeur les produits agricoles locaux, les innovations techniques et les initiatives des producteurs et éleveurs de la région. La forte participation enregistrée à cet événement traduit l'intérêt grandissant des acteurs agricoles de Relizane pour les approches durables et l'innovation dans les pratiques de culture. Cette mobilisation illustre également la volonté des autorités locales de renforcer la sécurité alimentaire et de promouvoir une agriculture plus résiliente face aux défis climatiques et économiques.

Djediouia

Large campagne de nettoyage et d'embellissement du cadre de vie avec la participation de la société civile

Dans le cadre des efforts visant à améliorer le cadre de vie et à rendre les espaces publics plus propres et agréables, une vaste campagne de nettoyage et d'embellissement a été organisée à la sortie de la ville de Djediouia et aux abords du stade de l'Association Mouloudia de Djediouia, sous la supervision du président de l'Assemblée populaire communale, avec la participation active des services techniques de la commune, de l'Association Moulou-

dia de Djediouia et des membres de l'initiative «Djediouia Verte». Cette opération a permis le nettoyage complet des alentours du stade, la réalisation d'un canal d'évacuation des eaux pluviales sur le côté du terrain ainsi que la pose des butts et le traçage des limites du terrain, dans le but de réhabiliter cet espace sportif et de le transformer en un lieu propice à la pratique des activités sportives et de loisirs. Le président de la commune a salué l'esprit de coopération et de

responsabilité démontré par les participants, adressant ses remerciements à tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette initiative citoyenne, symbole de la conscience écologique des habitants de Djediouia. Il a également invité les citoyens à poursuivre leur engagement dans les campagnes de reboisement et de préservation de la propreté, afin de faire de cet espace un véritable lieu de détente et de convivialité et une vitrine verte et harmonieuse pour la ville.

Police

Saisie de psychotropes, feux d'artifice et tabac étranger à Djediouia

Les éléments de la Sûreté de daïra de Djediouia, wilaya de Relizane, ont mené cette semaine une opération qui s'est soldée par la saisie de quantités importantes de psychotropes de type Prégabaline 300 mg, ainsi que des feux d'artifice et des produits tabagiques d'origine étrangère. Selon les services de police, l'opération fait suite à l'exploitation d'informations précises sur l'activité de deux individus, suspectés de commercialiser des substances psychotropes auprès des jeunes de la ville de Djediouia. Après une surveillance discrète, les mis en cause ont été interpellés. En coordination avec le procureur de la République près le tribunal d'Oued Rhiou, un mandat de perquisition a été délivré. La fouille du domicile du premier suspect a permis la découverte et la sai-



sie de 464 gélules de Prégabaline 300 mg. Quant au local commercial de son complice, il contenait 7.056 unités de feux d'artifice, 532 paquets de tabac étranger, 864 unités de charbon ainsi qu'une somme d'argent issue, selon les enquêteurs, des reve-

nus de cette activité illégale. Après l'accomplissement des procédures légales, un dossier judiciaire a été constitué et les deux mis en cause ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal d'Oued Rhiou.

Coupe Arabe FIFA 2025

La sélection algérienne A' poursuit sa préparation à Annaba

La sélection nationale A' de football a poursuivi, hier, sa préparation en vue de son deuxième match amical face à son homologue palestinienne, prévu ce lundi (18h00) au stade 19 mai 1956 à Annaba, a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF) sur son site officiel. Après leur large victoire (3-0) jeudi soir face à la sélection palestinienne, les capés du sélectionneur Madjid Bougherra ont effectué samedi une séance d'entraînement d'une durée d'une heure et demie sur la pelouse principale du stade du 19 mai 1956.

Le staff technique a axé le travail sur différents ateliers techniques et mises en place tactiques. Après la séance d'entraînement, les joueurs ont pris un bain glacé, suivi d'une séance de visionnage vidéo, avant de bénéficier des soins médicaux programmés en soirée. Pour rappel, la sélection algérienne (tenante du titre) est directement qualifiée pour la phase finale de la prochaine Coupe



arabe Fifa 2025, alors que la Palestine, devra affronter la Libye, dans un duel unique, prévu en novembre prochain à Doha. La sélection algérienne a hérité du groupe D avec l'Irak, ainsi que les vainqueurs des barra-

ges : Bahreïn-Djibouti et Liban-Soudan. Les deux premiers de chaque groupe se qualifieront pour la phase à élimination directe, qui comprendra des quarts de finale, deux demi-finales et la finale.

Un communiqué

de la FAF l'a annoncé hier

Belaïli et Bounedjah absents face à l'Ouganda

Assurée de finir cette campagne éliminatoire à la première place du groupe G et d'être l'un des dix ambassadeurs du football africain à la Coupe du monde cet été, la sélection nationale continue de peaufiner sa préparation en perspective de la rencontre de demain soir face à l'Ouganda. Pour cette dixième et dernière marche de ces éliminatoires, programmée au stade Hocine Aït Ahmed de Tizi-Ouzou, le sélectionneur national sera, néanmoins, privé des services de deux pièces maîtresses de son compartiment offensif. Dans un communiqué rendu public hier à la mi-journée, la Fédération Algérienne de Football a, en effet, indiqué que Youcef Belaïli et Baghdad Bounedjah ne seront pas aptes à tenir leurs rôles respectifs face aux Cranes. "Touché au genou lors du match face à la Somalie, Baghdad Bounedjah est contraint de déclarer forfait pour la rencontre contre l'Ouganda, prévue ce mardi à Tizi-Ouzou" annonçait, à ce propos, l'instance fédérale. Et d'ajouter : "de son côté, Youcef Belaïli souffre d'une blessure musculaire contractée également lors de cette même rencontre". Toujours d'après la même source, "les deux joueurs ont passé, samedi après-midi, des examens médicaux approfondis qui ont confirmé la nature de leurs blessures ainsi que leur indisponibilité pour le prochain match". "En conséquence, conclut le communiqué de la FAF, Belaïli et Bounedjah sont autorisés à quitter le Centre technique national de Sidi Moussa afin de poursuivre leurs soins au sein de leurs clubs respectifs". Deux absences de choix qui obligeront le staff technique national à revoir ses plans pour ce second rendez-vous de la fenêtre internationale de la FIFA. Notamment pour le poste d'avant-centre qu'avait occupé l'ancien serial buteur du RCGO d'entrée de jeu jeudi dernier face à la Somalie sans pour autant parvenir à trouver le chemin des filets.

Pour le remplacer, Vladimir Petkovic ne manquera, toutefois, pas de solutions vu la disponibilité d'Amine Gouiri (Olympique de Marseille) qui semble le plus indiqué à tenir ce rôle. Le driver national pourrait tout autant confier cette tâche à Mohamed Amine Amoura, le deuxième meilleur buteur du continent dans ces éliminatoires derrière l'idole d'Anfield Mohamed Salah, avec 8 réalisations au compteur, à une unité seulement de la légende égyptienne. L'attaquant de Wolfsburg pourrait, également, pencher à gauche, sur le flanc où brillait Youcef Belaïli ou encore laisser ce rôle à Anis Hadj Moussa, Ilan Kebbal voire même Badreddine Bouanani. A défaut de pouvoir débusquer l'icône et capitaine des Verts Riyad Mahrez de son poste préférentiel à droite, ces jeunes loups ne diraient certainement pas non à une titularisation de l'autre côté du terrain.

Rachid B.

Coupe du monde Open de kickboxing

16 médailles pour l'Algérie

La sélection algérienne de kickboxing a décroché 16 médailles, dont 6 en or, à la Coupe du monde Open de la spécialité, qui se déroule du 7 au 13 octobre en Ouzbékistan. L'excellente Dania Ouhachi a glané à elle seule 2 médailles d'or lors de ces Mondiaux 2025, car après la spécialité Kick-light, elle a été sacrée une deuxième fois en Light-contact.

Les 4 autres médailles en métal précieux ont été l'œuvre de Dia-Eddine Nekkaâ (Kick-light), El Hadi Mirouh (Light-contact), Haroun Boutout (Light-contact) et Saâd Aïssaoui (Low-kick). Les médailles d'argent, quant à elles ont été l'œuvre de Khaoula Marzouk (Light-contact), El Hadi Mirouh (Kick-Light) et Belkis Mechraoui (Kick-Light). Quant aux médailles de bronze, elles ont été glanées par Houssam Ahmed Yahia, Dia-Eddine Nekkaâ, Nadir Adjabi, Belkis Mechraoui, Khaoula Marzouk, Dounia Mediouni et Adel Bensafia dans différentes spécialités. La Fédération



algérienne de la discipline est «entièrement satisfaite» de ces résultats. «Cette performance est le fruit d'un travail sérieux et continue. Elle reflète le progrès atteint par nos athlètes, et qui leur permet aujourd'hui de briller au plus haut niveau» a indiqué

l'instance fédérale dans un bref communiqué, diffusé sur ses réseaux sociaux. Pour rappel, l'Algérie s'est engagée dans ces Mondiaux 2025 «Open» de Kickboxing avec un total de douze athlètes : huit messieurs et quatre dames.

MB Rouissat

Convention de sponsoring avec l'ENSP

Une convention de sponsoring a été signée, vendredi à Ouar gla, entre l'Entreprise nationale des services aux puits (ENSP) et le club MB Rouissat, nouveau promu en championnat de Ligue 1 Mobilis de football. Cet accord a été paraphé par le président directeur général (PDG) de l'ENSP, Abdelkader Attab et le président du MB Rouissat, Mohamed Larouci Bensaci, lors d'une cérémonie, qui s'est déroulée en présence des cadres de l'entreprise, des dirigeants du club ainsi que des responsables locaux du secteur de la jeunesse et des sports. En vertu de cette convention, qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des directives de la direction générale du

Groupe Sonatrach, le club bénéficiera d'un montant estimé à 300 millions de DA, qui sera versé de manière échelonnée, a précisé M. Attab, en marge de la cérémonie. Et d'ajouter que le club bénéficierait également d'une prime supplémentaire de 50 millions de DA s'il décrochait l'une des quatre premières places du championnat. Cette initiative vise à soutenir cette équipe émergente et le mouvement sportif particulièrement dans le Sud du pays, a-t-il souligné. Le groupe Sonatrach, à travers l'ENSP, poursuit ses efforts pour accompagner le secteur de la jeunesse et des sports, conformément à la politique générale de l'Etat algérien, a-t-il déclaré. De son côté, M. Larouci a salué cet accord,

signalant qu'il récompensait les belles performances réalisées par l'équipe. Il a, à cette occasion, rendu hommage au soutien de l'Etat, et notamment du président de la République, "qui veille sur la jeunesse et œuvre au développement du mouvement sportif", a-t-il dit. Cette initiative, a-t-il poursuivi, couronne des négociations avec les parties concernées, tout en exprimant le souhait que cet accord de sponsoring évolue vers un partenariat de collaboration avec le club à l'avenir. A l'issue de la 7e journée de ligue 1 "Mobilis" pour la saison 2025-2026, le MB Rouissat occupe la deuxième place au classement général avec 12 points, comptant 3 victoires, 3 matchs nuls et une défaite.



12 | Carrefour Pub

www.lecarrefourdalgerie.dz

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ولاية تيارت
دائرة مهدية
بلدية مهدية
مصلحة التنظيم و الشؤون الاجتماعية
إعلان عن تأسيس جمعية محلية
طبقا لأحكام القانون رقم 06/12 المؤرخ في 12 جانفي 2012 المتعلق بالجمعيات لاسيما المادة 18 فقرة 02 منه المتضمنة لا يعتد بالتعديلات والتغييرات ابتداء من نشرها في يومية إعلامية ذات توزيع وطني. تم اليوم إعلان عن تأسيس الجمعية المحلية الخيرية الاجتماعية المسماة جمعية نور الحياة برعاية الاطفال ذوي التوحد والتريزوميا وصعوبات التعلم وذوي الإعاقة الذهنية - تحت رئاسة السيد عرجون سيف الإسلام. الكائن مقرها بدار الشباب. التأسيس القانوني للجمعية يتم بغد القيام الإجباري بشكليات الإشهار على نفقة الجمعية في الجريدة اليومية الاعلامية ذات توزيع وطني
رئيس المجلس الشعبي البلدي
13.10.2025

مكتب التوثيق للاستاذ بوشيبه محمد موثق بالساتية (حي الصباح) ، حي 338 مسكنCnep ، بلوك L3 رقم 02 بلدية سيدي الششمي ، دائرة الساتية ، ولاية وهران دليل: 00004731
تأسيس الشركة ذات المسؤولية المحدودة بموجب عقد محرر بمكتبنا بتاريخ 2025/10/08، قيد التسجيل تم تأسيس شركة ذات المسؤولية المحدودة تحمل الأوصاف التالية: التسمية ش.ذ.م.م: جنفي قران، المقر الاجتماعي بولاية وهران دائرة وبلدية الساتية، تجزئة قارة 01 رقم 265 ، حي محمد بوضياف، محل 02 بالطابق الأرضي ، يتمثل موضوع الشركة في مايلي: (309004) تجارة بالجملة للزروع وغذاء الماشية - (301108) تجارة بالجملة للخضر الجافة ومنتجات المطحنة - 301201 تجارة بالجملة للحم القصبانية - (107608) صناعة منتجات تغذية الحيوانات - (101202) التسمين الصناعي للدواجن والتفريخ الصناعي للبيض - (101201) التسمين الصناعي للإقارح والأغنام - (504101) تجارة بالتجزئة لمواد البناء - (508004) تجارة بالتجزئة لتغذية الانعام - (508009) التوزيع بالتجزئة للاسمدة - (511134) تاجر متنقل لاغذية المواشي و الدواجن رأسمالها: 100.000.00 دج ، مدتها 99 سنة ، عين السيد عاشور محمد مسير شريك للشركة ولمدة غير محدودة. ستودع نسختان من هذا العقد بالمركز الوطني للسجل التجاري بوهرا.
للاعلان/الموثق
13.10.2025

مكتب عمومي للتوثيق بعين تموشنت
الأستاذ صوابي محمد موثق
962 حي مزيان محمد عمارة س 1 مجموعة ب.
الهاتف: 043-61-62-66
إيجار على سبيل التسجير الحر
بموجب عقد تلقاه الأستاذ صوابي محمد موثق بعين تموشنت المؤرخ في 2025/10/05 المسجل رسميا بعين تموشنت. السيد : زيان بوزيان محمد شمس الدين المولود في 1977/08/16 بوهرا السكان برقم 44 شارع أول نوفمبر عين تموشنت.
أجر القاعدة التجارية إلى
السيد : سنوسي عبدلي المولود في 1974/06/21 بأغللال السكان برقم 02 شارع عمور أحمد عين تموشنت. قاعدة تجارية كاتنة ببلدية عين تموشنت شارع عمور أحمد رقم 02 ستستعمل لبيع الأكل الخفيف FAST FOOD والمثلجات لمدة ثلاثة (03) سنوات تبدأ من 2025/10/05 بغاصرها المعنوية بأجرة شهرية 8.000.00 دج.
الموثق
13.10.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
مجلس قضاء: وهران
محكمة العمانية
القسم شؤون الأسرة
باسم الشعب الجزائري
حكم
ولهذه الأسباب
فصلا في قضايا شؤون الأسرة ، حكمت المحكمة علنيا، حضوريا وفي أول درجة بـ: من حيث الشكل : قبول دعوى الإرجاع . وفي الموضوع إفراغ الحكم قبل الفصل في الموضوع ، الصادر عن محكمة العمانية وهران قسم شؤون الأسرة بتاريخ 2025/03/04 تحت رقم فهرس 25/01225 ، بالمصادقة على الخيرة المنجزة من طرف الخبير الأخصائي في الأمراض العقلية قادة الحاج والمودعة لدى أمانة ضبط المحكمة بتاريخ 2025/04/15 ، تحت رقم 2025/152، وبالنتيجة :الحكم بالحجر على المرجع ضده دريد دريدي، المولودة بتاريخ 1938/10/12 ببلدية الكوفيف ولاية تبسة، ابن بولنوار بن براهيم و دريد زغدة ، مع تعيين زوجته المرجعة المعادي الزهرة مقدما عليه لرعايته وتسجير شؤونته والتصرف في أمواله تصرف الرجل الحريص في حدود ما يسمح به القانون ، دون التصرف فيها تصرفا ضارا أو تصرفا نافلا للملكية. مع أمر ضابط الحالة المدنية المختص ، بالتأشير بهذا الأمر على وثائق الحالة المدنية للمحجور عليه. إبقاء المصاريف القضائية المقدرة بـ 1950 دج (الف وتسعمائة وخمسون دينار جزائري) ومصاريف الخبرة على عاتق المرجعة. وبذا صدر هذا الحكم وأفصح به جهازا بالتاريخ المذكور أعلاه ، ولصحته أمضينا أصله نحن أمين الضبط كل من طرف الرئيسة وأمين الضبط الرئيس / أمين الضبط
13.10.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الأستاذة هني سعاد
محاضرة قضائية لدى محكمة وهران
اختصاص مجلس قضاء وهران
الكان بـ: 16 شارع مولاي أحمد الطايق الأول وهران/ الهاتف: 0770882077
محضر تبليغ أعمار
المادة 12 من القانون 03/06 المعدلة والمتممة
بتاريخ الثالث عشر من شهر اوت سنة الفين وخمسة وعشرين 2025/08/13 على الساعة 10سإ 35دقيقة. نحن الأستاذة هني سعاد محاضرة قضائية لدى محكمة وهران اختصاص مجلس قضاء وهران الكائن مكتبها بـ 16 شارع مولاي أحمد الطايق الأول وهران، الموقعة أدناه. بواسطة مساعد التبليغ الرئيسي لدى مكتبنا بناء على طلب: بنك الجزائر الخارجي وكالة 79 (الحديد والصلب) بوهرا ممثل بمديره. الكائن مقره الاجتماعي: 19 شارع مكى خليفة - وهران. القائمة في حقه الأستاذة مغربي مقنية المحامية الممثلة لدى المحكمة العليا ومجلس الدولة. بناء على نص المادة 12 من قانون 06/03 المؤرخ في 2006.02.20 للمنتظم لهيئة المحضر القضائي المعدل والمتمم. بناء على نصوص المواد: 406، 407، 416 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية المعدل والمتمم. بلغا وسلمنا إلى السيد بن عيشاته احمد، العنوان : رقم 152 حي 193 مسكن عين البيضاء وهران. وكذا مخاطبين.... بصفته حسب تسريحاته الحامل للبطاقة الهوية.... تحت رقم ... الصادر بتاريخ... .. عن نسخة عن إعدار محرر باللغة العربية من صفحة واحدة (01) بتاريخ 2025/05/25. وجاء في مضمونه ما يلي: لقد كلفنا لدفاع عن حقوق ومصالح بنك الجزائر الخارجي وكالة 79 (الحديد والصلب) بوهرا بواسطة مديره الكائن بـ 19 شارع مكى خليفة وهران. والمعين محل استشارته بمكتب الأستاذة مغربي مقنية المحامية الممثلة لدى المحكمة العليا والكائن مقر مكتبها بـ 07 شارع خياط صالح مديوني وهران. بناء على ذلك نتذكركم بضرورة دفع مبلغ الغرض المدينون به لبنك الجزائر الخارجي والذي وصل بتاريخ 2025/05/21 إلى مبلغ 3.948.686,94 دج وكذا الفوائد التعاقفية المستحقة عنه وتستمر إلى حين التسديد الفعلي والكللي للمدين حسب الغرض الممنوح لكم بموجب اتفاقية المحررة في 2016/12/18. وعليه فلنا تمنحكم أجل أقصاه 15 يوم يبدأ سيرناه من تاريخ توصلكم بهذا الأتذار وذلك بالاقتراب إلى بنك الجزائر الخارجي وكالة 79 لتسديد ما في ذمتكم. في حالة امتناعكم سنضطر بمطالبكم قضائيا واتخاذ جميع الإجراءات اللازمة ضدكم ببع الأموال للرهونة ومطالبكم بأجل الدين والفوائد المستحقة عنه لتسديد الفعلي والكللي للمدين وتعويض عن التأخير في الدفع. وإثباتا لما تقدم حررنا هذا المحضر في التاريخ والساعة المذكورين أعلاه، وسلمنا نسخة عنه للمخاطب الكل طبقا للقانون
المحاضرة القضائية
13.10.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الأستاذة هني سعاد
محاضرة قضائية لدى محكمة وهران
اختصاص مجلس قضاء وهران
الكان بـ: 16 شارع مولاي أحمد الطايق الأول وهران/ الهاتف: 0770882077
محضر تبليغ أعمار
المادة 12 من القانون 03/06 المعدلة والمتممة
بتاريخ الثشرون من شهر اوت سنة الفين وخمسة وعشرين 2025/08/20 على الساعة 10سإ 35دقيقة. نحن الأستاذة هني سعاد محاضرة قضائية لدى محكمة وهران اختصاص مجلس قضاء وهران الكائن مكتبها بـ 16 شارع مولاي أحمد الطايق الأول وهران، الموقعة أدناه. بواسطة مساعد التبليغ الرئيسي لدى مكتبنا بناء على طلب: بنك الجزائر الخارجي وكالة 79 (الحديد والصلب) بوهرا ممثل بمديره. الكائن مقره الاجتماعي: 19 شارع مكى خليفة - وهران. القائمة في حقه الأستاذة مغربي مقنية المحامية الممثلة لدى المحكمة العليا ومجلس الدولة. بناء على نص المادة 12 من قانون 06/03 المؤرخ في 2006.02.20 للمنتظم لهيئة المحضر القضائي المعدل والمتمم. بناء على نصوص المواد: 406، 407، 416 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية المعدل والمتمم. بلغا وسلمنا إلى السيد بلال فايزة، العنوان : 01 نهج 08 مارس الساتية وهران. وكذا مخاطبين.... بصفته حسب تسريحاته الحامل للبطاقة الهوية.... تحت رقم ... الصادر بتاريخ... .. عن نسخة عن إعدار محرر باللغة العربية من صفحة واحدة (01) بتاريخ 2025/05/25. وجاء في مضمونه ما يلي: لقد كلفنا لدفاع عن حقوق ومصالح بنك الجزائر الخارجي وكالة 79 (الحديد والصلب) بوهرا بواسطة مديره الكائن بـ 19 شارع مكى خليفة وهران. والمعين محل استشارته بمكتب الأستاذة مغربي مقنية المحامية الممثلة لدى المحكمة العليا والكائن مقر مكتبها بـ 07 شارع خياط صالح مديوني وهران. بناء على ذلك نتذكركم بضرورة دفع مبلغ الغرض المدينون به لبنك الجزائر الخارجي والذي وصل بتاريخ 2025/05/21 إلى مبلغ 3.948.686,94 دج وكذا الفوائد التعاقفية المستحقة عنه وتستمر إلى حين التسديد الفعلي والكللي للمدين حسب الغرض الممنوح لكم بموجب اتفاقية المحررة في 2016/05/17. وعليه فلنا تمنحكم أجل أقصاه 15 يوم يبدأ سيرناه من تاريخ توصلكم بهذا الأتذار وذلك بالاقتراب إلى بنك الجزائر الخارجي وكالة 79 لتسديد ما في ذمتكم. في حالة امتناعكم سنضطر بمطالبكم قضائيا واتخاذ جميع الإجراءات اللازمة ضدكم ببع الأموال للرهونة ومطالبكم بأجل الدين والفوائد المستحقة عنه لتسديد الفعلي والكللي للمدين وتعويض عن التأخير في الدفع. وإثباتا لما تقدم حررنا هذا المحضر في التاريخ والساعة المذكورين أعلاه، وسلمنا نسخة عنه للمخاطب الكل طبقا للقانون
المحاضرة القضائية
13.10.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الأستاذة هني سعاد
محاضرة قضائية لدى محكمة وهران
اختصاص مجلس قضاء وهران
الكان بـ: 16 شارع مولاي أحمد الطايق الأول وهران/ الهاتف: 0770882077
محضر تبليغ أعمار
المادة 12 من القانون 03/06 المعدلة والمتممة
بتاريخ الخامس عشر من شهر جويلية سنة الفين وخمسة وعشرين 2025/07/15 على الساعة 12سإ 20دقيقة. نحن الأستاذة هني سعاد محاضرة قضائية لدى محكمة وهران اختصاص مجلس قضاء وهران الكائن مكتبها بـ 16 شارع مولاي أحمد الطايق الأول وهران، الموقعة أدناه. بواسطة مساعد التبليغ الرئيسي لدى مكتبنا بناء على طلب: بنك الجزائر الخارجي وكالة 79 (الحديد والصلب) بوهرا ممثل بمديره. الكائن مقره الاجتماعي: 19 شارع مكى خليفة - وهران. القائمة في حقه الأستاذة مغربي مقنية المحامية الممثلة لدى المحكمة العليا ومجلس الدولة. بناء على نص المادة 12 من قانون 06/03 المؤرخ في 2006.02.20 للمنتظم لهيئة المحضر القضائي المعدل والمتمم. بناء على نصوص المواد: 406، 407، 416 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية المعدل والمتمم. بلغا وسلمنا إلى السيد حسيني بن مهدي، العنوان : تجزئة 6 رقم 78 ب الطابق الأرضي بلدية سيدي الشحمي وهران. وكذا مخاطبين.... بصفته حسب تسريحاته الحامل للبطاقة الهوية.... تحت رقم ... الصادر بتاريخ... .. عن نسخة عن إعدار محرر باللغة العربية من صفحة واحدة (01) بتاريخ 2025/05/25. وجاء في مضمونه ما يلي: لقد كلفنا لدفاع عن حقوق ومصالح بنك الجزائر الخارجي وكالة 79 (الحديد والصلب) بوهرا بواسطة مديره الكائن بـ 19 شارع مكى خليفة وهران. والمعين محل استشارته بمكتب الأستاذة مغربي مقنية المحامية الممثلة لدى المحكمة العليا والكائن مقر مكتبها بـ 07 شارع خياط صالح مديوني وهران. بناء على ذلك نتذكركم بضرورة دفع مبلغ الغرض المدينون به لبنك الجزائر الخارجي والذي وصل بتاريخ 2025/05/21 إلى مبلغ 789.111,68 دج وكذا الفوائد التعاقفية المستحقة عنه وتستمر إلى حين التسديد الفعلي والكللي للمدين حسب الغرض الممنوح لكم بموجب اتفاقية المحررة في 2017/12/18. وعليه فلنا تمنحكم أجل أقصاه 15 يوم يبدأ سيرناه من تاريخ توصلكم بهذا الأتذار وذلك بالاقتراب إلى بنك الجزائر الخارجي وكالة 79 لتسديد ما في ذمتكم. في حالة امتناعكم سنضطر بمطالبكم قضائيا واتخاذ جميع الإجراءات اللازمة ضدكم ببع الأموال للرهونة ومطالبكم بأجل الدين والفوائد المستحقة عنه لتسديد الفعلي والكللي للمدين وتعويض عن التأخير في الدفع. وإثباتا لما تقدم حررنا هذا المحضر في التاريخ والساعة المذكورين أعلاه، وسلمنا نسخة عنه للمخاطب الكل طبقا للقانون
المحاضرة القضائية
13.10.2025

SOS
Un Handicapé (amputé de la jambe)، père de 04 enfants، nécessite en extrême urgence une moto à 3 pneus pour le transport des enfants à l'école (distance de 05 KM du domicile) Lance un appel aux âmes charitables.
Tél:0670.641.690

À louer

Local de **200 M²**، premier étage. Très bien situé à **Salamandre, Mostaganem**, Zone d'activité face Orolait. Convienndrait parfaitement à une activité commerciale ou de service. A 1 km de la porte de Mostaganem.



Contacter N°: 05.53.81.12.08

Adresse: Zone Orolait, Salamandre. Mostaganem.

Local à Louer

Location de local. Superficie 140m². Convient à profession libérale ou Bureau. (Rez-de-chaussée).Rue Belkacem Djelloul (ex-rue Benguigui) - Front de mer, à proximité de l'hôtel de police. Contactez le **07 74 55 20 10**.

Curieux s'abstenir

WASH'N DELIVERY
Le Pressing Qui Vient à Vous

Bring your laundry, we'll wash it

Call us
0770 936 836

@WashNdelivery9
Boulevard Des Lions, Bir El Djir, Oran
041 879 674
0770 936 836

Agence de voyage
SFICIFA
Mesra - Mostaganem
Rue Mohamed Khemisti
Face Maison Renault
Tel: 06 61 78 30 05

Semaine culturelle coréenne à Alger

Concours de chant et de danse K-Pop en clôture de la 10e édition

La 10e édition de la Semaine culturelle sud-coréenne a pris fin, mercredi à Alger, avec un concours de chant et de danse K-Pop, à l'issu duquel, Khaoula Malak Taïb, Djamila Derrahi et le groupe "Dreamzone de Key Show" ont été distingués, par l'ambassadeur de la République de Corée, M. You Ki-Jun.

Accueilli à la Salle Ibn Khaldoun, ce spectacle-concours aux allures de cérémonie de clôture de cette 10e Semaine culturelle sud-coréenne, a consacré à la plus haute marche, Khaoula Malak Taïb, au concours de chant, Djamila Derrahi (connue sur la scène artistique sous le pseudonyme de "Soda") à la compétition de danse et le groupe "Dreamzone de Key Show", à qui le jury a décerné son Prix spécial.

Distingués sur un ensemble de six candidatures de participants finalistes issus d'Alger, les lauréats de ce concours ont chanté et dansé sur des pièces musicales tiré du genre K-Pop (Korean Pop), une musique numérique, se caractérisant par une combinaison de sons électroniques issus de genres comme le hip-hop, la R&B et la dance pop, avec l'utilisation intensive de synthétiseurs et de boîtes à rythmes.

Les sonorités de ce nouveau genre musical apparu en Corée du Sud à la fin des années 1990, sont souvent synthétiques et "assistées par ordinateur" (MAO), au-delà des instruments acoustiques qui peuvent également être intégrés tels que les pianos et les guitares.

Le Jury composé par le chorégraphe et directeur artistique, M. Habib Tata, la chorégraphe, coach de Fitness et de ballet, Mme Faiza Ouamane, la Chanteuse et auteure, Mme Nawel Mebarek et l'auteur compositeur et interprète M. Moh Paco, a évalué les prestataires en compétition sur les critères de "la performance vocale, la prononciation et l'expression" pour les chanteurs, alors que les danseurs ont été appréciés sur "la chorégraphie, l'expression corporelle et le charisme artistique".

Savourant le spectacle dans la délectation et applaudissant longtemps les artistes, le nombreux public de la Salle Ibn Khaldoun a eu du bon répondant avec les jeunes artistes en devenir qui ont fait montre de toute l'étendue de leurs talents respectifs.

Relevant avec satisfaction l'approfondissement constant des liens culturels entre l'Algérie et la Corée du Sud, l'ambassadeur de la République de Corée en Algérie a exprimé sa "profonde gratitude" au ministère de la Culture et à la Wilaya d'Alger pour leur précieuse collaboration dans l'organisation de ce "rassemblement prestigieux".

M. You Ki-Jun a conclu en rappelant le "pouvoir unique de la Culture à rassembler les peuples et cultiver l'esprit de compréhension internationale, qui est tellement nécessaire aujourd'hui".

Déroulée du 4 au 8 octobre, la 10e Semaine culturelle sud-coréenne a inscrit à son programme diverses expositions artistiques, la projection du film "Ode à mon père" de Yoon Je-kyoon au Multiplexe MTV Cinémas (localité d'Ouled Fayet), des concours à Alger, de maîtrise de la langue coréenne au palais de la Culture Moufdi-Zakaria et de K-Pop à la salle Ibn Khaldoun.

Béjaïa

Levée de rideau sur la 14ème édition du Festival international du théâtre



Par Hocine Smaâli

Béjaïa vibre depuis avant-hier au rythme de la 14^e édition du Festival international du théâtre (FITB), devenu désormais un rendez-vous majeur du calendrier culturel algérien. L'ouverture s'est déroulée au Théâtre régional Abdelmalek Bougermouh, en présence de comédiens, metteurs en scène, critiques et passionnés venus de tout le pays et de l'étranger. Placée sous le thème « Les langues populaires dans le théâtre africain », cette édition a débuté avec une pièce forte en symboles : Palestine trahie, produite par le Théâtre régional Kateb-Yacine de Tizi Ouzou. Ce choix traduit la volonté du FITB de faire du théâtre un espace de résistance, de parole libre et de mémoire vivante.

Cette édition s'ouvre à l'Afrique en accueillant des troupes venues de sept pays : l'Algérie, la Tunisie, la Mauritanie, le Sénégal, la Côte d'Ivoire, la Guinée et le Burkina Faso. La Mauritanie, invitée d'honneur, présente Daybah, une création mêlant tradition orale et questionnements contemporains autour de l'identité et du genre. Le programme

comprend aussi des pièces portées par des troupes algériennes offrant une vitrine aux jeunes compagnies émergentes et illustrant la vitalité du théâtre algérien. Des spectacles parallèles, dont du théâtre d'improvisation et du stand-up, se tiennent à la Maison de la culture, témoignant de la diversité des formes scéniques.

Le FITB s'étend cette année à plusieurs communes de la wilaya – Akfadou, Aokas, Amizour, Ouzellaguen, Kherrata, Tazmalt – pour rapprocher le théâtre des publics éloignés. Des conteurs et artistes animent également des ateliers dans les écoles de Béjaïa, Oued Ghir et El-Kseur, afin de sensibiliser les plus jeunes à la création artistique. Un colloque scientifique se tient parallèlement au festival sous le thème : « Les langues populaires dans le théâtre africain ». Des chercheurs, dramaturges et linguistes d'Algérie, de Tunisie et d'Afrique y débattent de la place des langues locales dans la création théâtrale et de leur rôle comme vecteur de modernité et d'émancipation.

Deux masterclasses consacrées à la mise en scène et à la dramaturgie contemporaine

complètent cette dimension formatrice. L'édition 2025 rend hommage à plusieurs comédiens et metteurs en scène pour leur contribution au théâtre national, à travers des rétrospectives et lectures scéniques de leurs œuvres par de jeunes comédiens du TRB — un geste de transmission et de mémoire.

Le long de cette semaine, Béjaïa devient ainsi un carrefour culturel africain où se mêlent traditions et expérimentations contemporaines. Des spectacles en plein air, des contes et légendes africaines ou amazighes revisités pour le jeune public rappellent que le théâtre est aussi un art de partage.

Enfin, un forum panafricain réunira dramaturges, critiques et chercheurs autour d'une question essentielle : le rôle du théâtre dans les dynamiques culturelles et sociales du continent. Quatorze ans après sa première édition, le FITB confirme sa vocation de laboratoire culturel, à la croisée de la création, de la recherche et de la transmission. En plaçant l'Afrique au cœur de cette édition, Béjaïa réaffirme son rôle de carrefour des cultures et de voix ouverte sur le monde.

Le 10e festival national de la création féminine du 18 au 24 octobre à Alger

Le 10e festival culturel national de la création féminine se tiendra du 18 au 24 octobre prochain à Alger avec la participation de créatrices et artisanes issues de plusieurs régions du pays, ont indiqué samedi les organisateurs.

Organisée à la Villa Boulkine à Hussein-Dey, cette édition mettra la lumière sur le savoir-faire des artisanes et créatrices de 20 wilayas du sud du pays, qui ont contribué à la sauvegarde et à la préservation du patrimoine culturel algérien.

"La 10e édition de cet événement dédié à la création féminine rend hommage aux femmes du grand sud du pays à travers une démarche innovante

et plurielle, couvrant plusieurs disciplines", a indiqué le commissaire du Festival, Sid Ali Benmerabet, lors d'une rencontre avec la presse.

Des associations de Ghardaia, Adrar, Illizi, Laghouat, Tamanrasset, Timimoune et Touggourt, entre autres, actives dans les métiers de l'artisanat comme la teinture naturelle, la tapisserie, le cuir, la poterie traditionnelle, le tissage ou encore la broderie, prendront part à des ateliers prévus durant ce festival.

Parallèlement à l'exposition, des "master-class" sur la teinture naturelle, la broderie, l'histoire du costume traditionnel, le bijou touareg et la digitalisation, sont programmées durant le festival avec pour objectif de perfectionner les techniques

de confection des artisanes et de les "initier aux bases du marketing digital", selon les organisateurs.

Le programme comporte également un panel qui réunira créatrices, entrepreneures et formatrices au "parcours inspirant", qui partageront leurs expériences dans la valorisation culturelle et économique locale, dans un échange qui vise à encourager l'entrepreneuriat féminin.

Des conférences thématiques sur la littérature, l'entrepreneuriat culturel féminin, l'anthropologie, la préhistoire, le patrimoine musical et poétique ou encore la gastronomie locale sont également au programme de cette édition.

Le festival accueille, d'autre part, un col-

lectif de plasticiennes, issues de différentes régions du pays, qui dévoileront leurs toiles, en plus d'une exposition des créations des maisons de couture "les plus prestigieuses". L'évènement prévoit, par ailleurs, une représentation théâtrale, un spectacle de contes et légendes, ainsi que des hommages à la poétesse Salihia Regad et aux défuntées icônes de la musique algérienne Hasna Bacharia et Badi Lalla. Organisé depuis 2010 sous le patronage du ministère de la Culture et des Arts, le festival culturel national de la création féminine se fixe pour objectif de promouvoir les créations et les innovations des femmes algériennes dans les domaines de l'art et de l'artisanat.



2

04h50 TFou
05h55 Bonjour ! La Matinale TF1
08h55 Téléshopping
09h55 Les Feux de l'amour
10h45 Petits plats en équilibre
10h50 Les douze coups de midi
11h55 Petits plats en équilibre
12h00 JT 13h
12h50 Petits plats en équilibre
12h55 Météo
13h00 Plus belle la vie, encore plus belle
13h25 Le trésor de Noël
15h00 Mon conte de fées de Noël
16h30 Tout pour la lumière
17h00 Tout pour la lumière
17h30 Ici tout commence
18h10 Demain nous appartient
19h00 JT 20h
19h25 Tirage du Loto
19h35 Islande / France
21h45 Après match
22h10 Eurodreams
22h15 New York Unité Spéciale
00h00 Programmes de la nuit

10h55 Tout le monde veut prendre sa place
11h45 Le meilleur des Maternels XXL
11h55 Journal Météo Climat
12h00 Journal 13h00
12h40 Journal Météo Climat
12h45 La p'tite librairie
12h55 Ça commence aujourd'hui
16h10 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
16h55 Affaire conclue : la vie des objets
17h05 Tout le monde a son mot à dire
17h40 N'oubliez pas les paroles
19h00 Journal 20h00
19h55 Basique, l'essentiel de la musique
20h00 Memory, qui paire gagne !
20h10 Morts au sommet
21h40 Noir comme neige
00h05 Le pitch cinéma
00h10 Histoires courtes
01h05 César Wagner



3

06h53 Viendez au Groland
07h13 Viendez au Groland
07h33 La boîte à questions
07h39 L'hebd'Hollywood
07h54 Fêlés
09h23 C'est le monde à l'envers !
11h15 La boîte à questions
11h20 En aparté
12h51 Clique
12h45 L'Attachement
14h28 L'Amour au présent
16h13 Here. Les plus belles années de notre vie
17h57 L'hebd'Hollywood
18h11 La boîte à questions
18h17 En aparté
18h51 Clique
19h33 En aparté
20h09 Les Sentinelles
20h54 The narrow road
21h39 Clique
22h33 Le Mohican
23h33 Sous écrous
01h22 Redouane Bougheraba : On m'appelle Marseille

11h00 Le journal des talents
11h05 On vous emmène ici
11h15 La p'tite librairie
11h25 Dans le rétro
11h26 ICI 12/13
13h20 Candice Renoir
14h25 Candice Renoir
16h20 La p'tite librairie
16h25 Duels en familles
17h00 Slam
18h05 Dans le rétro
18h10 Hors la ville
18h15 ICI 19/20 édition toutes régions
18h50 On vous emmène ici
19h00 Tout le sport
19h20 Le journal des talents
19h25 Un si grand soleil
20h10 Potiche
22h00 Sauveteurs en mer : l'appel et le sacrifice
22h50 Manae Feleu, Captain Futuna
23h15 Journal Météo Climat
23h20 Grantchester
00h10 Grantchester



05h00 Scènes de ménages
07h35 M6 Boutique
08h45 Ça peut vous arriver
10h30 Ça peut vous arriver chez vous
11h40 Météo
11h45 Le 12.45
12h35 Scènes de ménages
12h40 Un jour, un doc
13h50 Un jour, un doc
14h50 Un jour, un doc
15h50 Un jour, un doc
16h30 La roue de la fortune
17h35 La meilleure cuisine régionale, c'est chez moi !
18h40 Météo
18h45 Le 19.45
19h40 Scènes de ménages
20h10 L'amour est dans le pré
21h20 L'amour est dans le pré
22h10 L'amour vu du pré
23h20 Enquête exclusive
00h40 Enquête exclusive
02h00 Programmes de la nuit

08h25 Monaco, la grande histoire d'un micro-Etat
09h10 Monaco, la grande histoire d'un micro-Etat
10h00 Monaco, la grande histoire d'un micro-Etat
10h45 Mongolie, une épopée nomade
12h00 Tunisie : un Ehpad dans un hôtel de luxe
12h35 Les noces rebelles
14h25 Les promesses de la terre
14h55 Okavango, le fleuve-vie
15h40 Okavango, le fleuve-vie
16h25 Invitation au voyage
17h55 Voyage en cuisine
18h30 Le dessous des images
18h45 Arte journal
19h05 28 minutes
19h50 Le dessous des cartes : l'essentiel
19h55 Vera Cruz
21h30 Irrésistible Gary Cooper
22h25 L'envol
02h15 Les insectes, super-héros en minuscule

TÉLÉVISION

15



2

20h10

MORTS AU SOMMET



Quand un véhicule impliqué dans le braquage spectaculaire d'une bijouterie genevoise est retrouvé au pied d'une falaise abrupte, dans les montagnes françaises, les autorités découvrent avec stupeur un cadavre à son bord. Les indices suggèrent que les trois malfaiteurs en fuite ont pris la direction des cimes, transformant cette zone hostile en terrain de chasse impitoyable.

Acteur: Laurent Gerra (Andréas Meyer), Clémentine Poidatz (Constance Vivier), Pierre Kivitt (Daniele Pietro), Zoé Héran (Skadi Pietro), Margaux Ribagnac-Vin (Violette Meyer)
Réalisateur: Eric Valette
Scénariste: Philippe Bernard, David Neiss, Eric Valette

3

20h10

POTICHE



Suzanne Pujol (Catherine Deneuve), épouse modèle et discrète, incarne à la perfection le rôle de la femme effacée, reléguée aux tâches domestiques et aux apparences. Mariée à Robert Pujol (Fabrice Luchini), un industriel autoritaire et méprisant, elle subit depuis des années les humeurs de ce mari despote, aussi brutal avec ses ouvriers qu'avec sa propre famille. Pour lui, comme pour le reste de la société, Suzanne n'est qu'une potiche, un objet de décoration sans utilité réelle.

Acteur: Catherine Deneuve (Suzanne Pujol), Gérard Depardieu (Maurice Babin), Fabrice Luchini (Robert Pujol), Karin Viard (Nadège Dumoulin)



20h24

LES SENTINELLES



Le colonel Mirreau informe son supérieur et le ministre des Armées que les Allemands utilisent sur le front un soldat augmenté doté d'une puissance dévastatrice. A lui seul, le mystérieux guerrier est venu à bout de toute une brigade. Les Sentinelles se rendent à La Coudray où il a été aperçu pour la dernière fois. Pendant ce temps, l'infirmière du docteur Roux avoue à Irène que le colonel Mirreau a fait transférer son mari dans une unité spéciale. Marthe est choisie pour poursuivre le travail du professeur Mazauric.

Acteur: Louis Peres (Gabriel Ferraud), Thibaut Evraud (Djibouti), Kacey Mottet-Klein (de Clermont), Carl Malapa (Armand).



ORAN

31 | 20

Lever du soleil

Coucher du soleil

Humidité

Vent

07h07

18h30

44%

05 km/h

Alger

Constantine

Annaba

Ouargla

Mostaganem

Béchar

27-19

27-14

30-18

33-19

32-21

30-19

Antananarivo (Madagascar)

Confusion après la mutinerie d'une partie de l'armée

Une mutinerie militaire a pris une tournure spectaculaire samedi 11 octobre: escortés par des soldats du CAPSAT, des manifestants sont parvenus à investir la place du 13-Mai, haut lieu de la contestation politique à Antananarivo. La situation du président Andry Rajoelina reste incertaine alors que les tensions montent dans la capitale. Selon Jeune Afrique, en fin d'après-midi, des militaires du Corps d'administration des personnes et des services de l'armée de terre (CAPSAT) ont pénétré dans le centre-ville d'Antananarivo, où des échanges de tirs ont été rapportés. La résistance aurait été limitée et les mutins ont rapidement pris position sur la place du 13-Mai, symbole historique des mobilisations politiques malgaches depuis les années 1970. Ils y ont été accueillis par une foule en liesse. Dans la matinée, le CAPSAT avait diffusé un message sur Facebook appelant les forces de l'ordre à «prendre leurs responsabilités» et à «refuser les ordres de tirer». «On est devenus des lâches-bottes», dénonçaient les militaires, accusant leur hiérarchie d'avoir ordonné des actions illégales contre la population lors des manifestations des 25 et 26 septembre, au cours desquelles 22 personnes ont été tuées, selon l'ONU.

Cameroun

Début de l'élection présidentielle

Les électeurs camerounais ont commencé à voter ce dimanche pour la présidentielle, lors de laquelle le chef de l'Etat sortant Paul Biya brigue un huitième mandat. Huit millions de Camerounais sont appelés à voter entre 08H00 et 18H00 (07H00 et 17H00 GMT) pour ce scrutin à un tour. Paul Biya, 92 ans, affrontera 11 candidats lors de cette élection dont Issa Tchiroma Bakary, 79 ans, son principal rival qui a quitté en juin le gouvernement et rejoint l'opposition après 20 ans dans le camp présidentiel. Le Conseil constitutionnel a jusqu'au 26 octobre pour proclamer les résultats définitifs. En 2018, ils avaient été annoncés 15 jours après le scrutin. En prévision de cette élection, le ministère camerounais de l'Administration territoriale a autorisé la présence de 55.000 observateurs électoraux locaux et internationaux, dont l'Union africaine (UA).

Seychelles

L'opposant Patrick Herminie élu président

L'opposant Patrick Herminie a remporté l'élection présidentielle aux Seychelles, selon les résultats publiés dimanche 12 octobre par la commission électorale. Le candidat du parti United Seychelles (US) s'impose avec 52,7 % des suffrages face au président sortant, Wavel Ramkalawan, leader du Linyon Demokratik Seselwa (LDS, Union démocratique seychelloise). Âgé de 62 ans, Patrick Herminie devient ainsi le sixième président de cet archipel de l'océan Indien. Il redonne à son parti, l'ex-parti unique au pouvoir sans interruption de 1977 à 2020, la direction du pays. «Ma victoire, c'est un mandat que le peuple a placé en moi», a-t-il déclaré lors de son discours de victoire, promettant de faire baisser le coût de la vie et de relancer le service public. «Je serai le président de tous les Seychellois», a-t-il ajouté, salué par plusieurs centaines de partisans rassemblés à Victoria, la capitale.

Ghaza

Le Hamas prêt à libérer les otages dès ce lundi

Le Hamas a annoncé qu'il allait commencer à libérer les otages israéliens à Ghaza dès ce lundi matin comme prévu, peu avant un "sommet de la paix" en Egypte en présence d'une vingtaine de pays autour des présidents américain Donald Trump et égyptien Abdel Fattah al-Sissi. Dans la bande de Ghaza dévastée par deux ans de guerre, la Défense civile a annoncé samedi que plus de 500.000 personnes déplacées étaient revenues dans le nord du territoire depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu vendredi. L'accord entre les belligérants est basé sur un plan en vingt points annoncé fin septembre par Donald Trump. Il prévoit la libération par le mouvement islamiste palestinien des 48 otages restants, vivants ou morts. En échange, Israël doit libérer 250 "détenus pour des raisons de sécurité", dont de nombreux condamnés pour des attentats meurtriers anti-israéliens, et 1.700 Palestiniens arrêtés dans la bande de Ghaza depuis octobre 2023. "Conformément à l'accord signé, l'échange de prisonniers devrait débuter lundi matin comme convenu, et il n'y a aucun nouveau développement à ce sujet", a déclaré samedi Oussama Hamdane, un haut responsable du Hamas. "Vous rentrez à la maison", a déclaré sur place l'émissaire américain Steve Witkoff qui s'était rendu plus tôt en journée à Ghaza avec le gendre de Donald Trump, Jared Kushner et le chef de l'armée israélienne Eyal Zamir. L'Egypte a confirmé la tenue, lundi après-midi à Charm el-Cheikh, d'un sommet destiné à "mettre fin à la guerre dans la bande de Ghaza, à renforcer les efforts pour instaurer la paix et la stabilité au Moyen-Orient, et à ouvrir une nouvelle page de sécurité et de stabilité régionale". Outre MM. Trump et Sissi, sont attendus dans la ville égyptienne sur la mer Rouge, le secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres, le président français Emmanuel Macron et les Premiers ministres britannique Keir Starmer, italien Giorgia Meloni et espagnol Pedro Sanchez, entre autres. Le chef du gouvernement israélien Benjamin Netanyahu n'a pas donné d'indication sur sa participation. De son côté, le Hamas a annoncé qu'il ne participerait pas, un de ses responsables, Hossam Badran, soulignant dans une interview que le mouvement agissait "par l'intermédiaire des médiateurs qataris et égyptiens". M. Badran a mis en garde contre des négociations "difficiles" pour la prochaine phase du plan Trump, qui prévoit le désarmement de son organisation, l'exil de ses combattants et la poursuite du retrait d'Israël de Ghaza. "La deuxième phase des négociations nécessite des discussions plus complexes et ne sera pas aussi facile que la première phase", a-t-il averti. "Nous espérons ne pas revenir (à la guerre), mais le peuple palestinien et les forces de la résistance vont certainement (...) utiliser toutes leurs capacités pour repousser l'agression si la bataille leur est imposée", a-t-il ajouté. A travers la bande de Ghaza, des secouristes continuent de fouiller les décombres à la recherche de corps après le repli des troupes israéliennes derrière les lignes convenues, pendant que des centaines de milliers de Palestiniens reviennent dans le nord du territoire, souvent pour n'y retrouver que des ruines.

Soudan

60 morts dans une attaque de drone à El Fasher

Une attaque de drone contre un centre de déplacés a fait au moins 60 morts samedi à El Fasher, une ville assiégée du Darfour, dans l'ouest du Soudan, a annoncé une organisation locale. Selon la Coordination des comités de résistance, un groupe de civils qui coordonne l'aide et documente les exactions du conflit au Soudan, les Forces de soutien rapide (FSR) ont mené une attaque de drone contre le centre de déplacés Dar al Arqam, installé dans les locaux d'une université. Deux frappes de drones et huit tirs d'obus ont visé le site, selon la même source, qui faisait état dans un premier bilan d'une trentaine de morts. Des corps sont restés coincés dans des abris souterrains, a précisé la coordination dans un communiqué. «Des enfants, des femmes et des personnes âgées ont été tués de sang-froid et un grand nombre d'entre eux ont été complètement brûlés», poursuit le texte, déplorant que «le monde reste silencieux». L'offensive en cours contre El Fasher est la plus violente depuis le début de la guerre. Le Haut-Commissaire des Nations unies aux droits de l'Homme, Volker Türk, a dénoncé vendredi les massacres de civils dans cette ville. Le conflit au Soudan entre l'armée et les FSR a fait des dizaines de milliers de morts et des millions de déplacés.

